

ROUMOULES

Alpes-de-Haute-Provence

CONSEIL MUNICIPAL



Gilles **Mégis**
Maire
Conseiller Communautaire



Robert **Ambrosi**
1^{er} Adjoint au Maire
Conseiller Communautaire
suppléant



Alain **Cocuau**
2^{ème} Adjoint au Maire



Jean **Blanc**
3^{ème} Adjoint au Maire



Delphine **Chaillan**
Conseillère Municipale



Fabien **Cigliano**
Conseiller Municipal



Christine **Déauze**
Conseillère Municipale



J-Ph. **Lo Schiavo**
Conseiller Municipal



Laurent **Manuel**
Conseiller Municipal



Sébastien **Mohen**
Conseiller Municipal



Dany **Nesterczuk**
Conseiller Municipal



Catherine **Pey**
Conseillère Municipale



Ingrid **Pierre-Jean**
Conseillère Municipale



Patrick **Roy**
Conseiller Municipal



SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE

(page 1)

- **Séances du Conseil Municipal**
- **État civil**

TRAVAUX

(page 8)

L'ACTIVITE COMMUNALE

(page 9)

- **Bibliothèque**
- **Repas des plus de 60 ans**
- **Bienvenue à ...**
- **Éducation**
- **La marelle enchantée**
- **Check up santé**
- **Déploiement de linky**
- **Commission sociale**
- **Plan canicule**
- **Ressources sanitaires et sociales**

TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

(page 16)

- **Nouvelles du Parc du Verdon**
- **Archéologie**
- **Mobilité**
- **Chéquier vacances**
- **Région sud**
- **Sécurité**
- **Confection de masques : patron**

ANIMATIONS

(page 24)

- **Annuaire des associations**
- **La vie associative**

PATRIMOINE

(page 29)

- **Quelques lignes d'histoire**
- **Un peu de littérature**
- **Un texte**

A VOS FOURNEAUX

(page 31)

Nature

(page 32)

- **Le petit blanc de Provence**
- **L'abeille**

INFOS PRATIQUES

(page 33)



Ce que j'en pense...

Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens,

Je suis très heureux de pouvoir à nouveau m'adresser à vous après un début de printemps particulièrement exceptionnel lié, bien entendu, à la crise sanitaire issue de la pandémie de COVID 19. Cette épidémie a touché le monde entier et notre pays a été durement éprouvé. Mes premières pensées vont aux 30 000 victimes de ce virus et à toutes les personnes qui ont dû subir des traitements médicaux très lourds. Bien entendu, il faut remercier, comme l'a fait toute la Nation, tous nos soignants, quels qu'ils soient, pour leur abnégation à sauver des vies et prendre en charge les malades dans un contexte très tendu et avec les moyens du bord. Il ne s'agit plus désormais de polémiquer sur le manque d'anticipation de nos gouvernants face à la propagation de cette épidémie partie de Chine et qui déferla sur l'Europe à partir de la fin février. Personne, à ce moment-là, y compris les scientifiques, ne pouvaient prévoir ses effets car nous ne connaissions pas ce virus et peut être la Chine, pour diverses raisons, n'a pas tout dit. Il est vrai aussi que le discours de nos politiques a été contradictoire et quelque peu affligeant pour masquer une vérité évidente : nous n'avions plus de masques y compris pour nos personnels médicaux, pas assez de salles de réanimation et pas de test. Face à l'urgence et pour éviter une saturation de nos unités de soins et éviter davantage de victimes, le gouvernement a décrété le confinement de la population à partir du 17 mars jusqu'au 11 mai. Il a permis au moins de contenir l'épidémie et de juguler sa propagation. L'hôpital a pu tenir et il semblerait que le virus recule à l'approche de l'été, c'est rassurant mais nous devons rester vigilants et continuer à pratiquer les gestes barrières et porter un masque si nécessaire. Mais le confinement a aussi ses conséquences et je pense que la crise économique doublée d'une crise sociale qui arrive, risque malheureusement de s'intensifier avec son lot de faillites, l'explosion du chômage et l'aggravation de la précarité. Notre dette explose et la récession annoncée sera forte. Et pourtant notre pays doit repartir et nous devons tenir coûte que coûte, nous retrousser les manches et recréer chez nous, par des relocalisations souveraines, cette richesse nationale que l'on pourra ensuite redistribuer. Notre région et notre département ont été relativement épargnés par rapport à d'autres territoires.

Le confinement, dans notre commune, a été relativement bien accepté et respecté malgré les restrictions de circulation. Les services municipaux ont dû s'adapter à cette situation avec une présence à minima mais existante toutefois pour traiter les urgences et diffuser les informations gouvernementales. La loi d'urgence sanitaire a aussi repoussé l'installation du conseil municipal élu dès le 1^{er} tour le 15 mars dernier. Pendant cette période intermédiaire, c'est l'ancien conseil municipal qui continuait à gérer les affaires courantes. Le nouveau conseil municipal a pu enfin être installé le 25 mai et désormais il est en ordre de marche. Je saisis l'occasion pour remercier très chaleureusement tous les électeurs de Roumoules, qui malgré le contexte sanitaire, sont venus voter et je les remercie aussi de m'avoir renouvelé leur confiance ainsi qu'à l'équipe municipale qui m'entoure. Les résultats de ce scrutin nous renforcent dans notre détermination à poursuivre notre action en faveur de notre beau village et de ses habitants. Le conseil municipal élu en mars dernier est toujours aussi dynamique, dévoué à la chose publique et tout aussi déterminé. Une équipe à la fois très expérimentée avec 10 « anciens », mais renouvelée avec l'arrivée de 4 « nouveaux » pleins d'entrain et de projets. Les délégations ont déjà été définies à chacun des adjoints et les commissions communales complétées. Désormais le conseil municipal peut travailler et mettre en œuvre son programme sans perdre de vue que le contexte actuel, quelque peu exceptionnel avec le ralentissement de l'activité économique, peut avoir des conséquences sur l'investissement public.

Restons donc prudents et vigilants.

Bon été à tous malgré tout

Le Maire,

Gilles MEGIS



Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes à lettres de Roumoules, mais vous pouvez aussi le trouver au secrétariat de la Mairie, à l'agence postale et sur le site internet de la commune.

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal

Maire, Gilles MEGIS

1^{er} Adjoint, Robert AMBROSI - 2^e Adjoint, Alain COCUAUD - 3^e Adjoint, Jean BLANC

Conseillers :

**Delphine CHAILLAN
Fabien CIGLIANO
Marie-Christine DEAUZE
Jean-Philippe LO SCHIAVO
Laurent MANUEL**

**Sébastien MOHEN
Dany NESTERCZUK
Catherine PEY
Ingrid PIERRE JEAN
Alain Patrick ROY**

Séances du Conseil Municipal

Comptes rendus sommaires

Séance du 20 novembre 2019

Adoption du compte rendu de la séance du 22 octobre 2019, à l'unanimité.

DPU non exercé : vente Cotta/Baud ; parcelle F 53.

N° 2019 - 079 – Crèche la Marelle enchantée : la signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF est imminente. Cette crèche a besoin de la totalité de la subvention pour continuer à fonctionner. Accord pour verser le solde de 4 590 euros. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2019 – 080 – Recensement 2020 : Mme Sandrine BELVERGE et M. Jean-Jacques MARGHERIO sont retenus pour effectuer le recensement 2020. Ils seront rémunérés avec un forfait fixe de 750 euros plus 2 euros par bulletin individuel et 1.50 euros par feuille de logement pour chaque agent. Faire la délibération et prendre les arrêtés nécessaires.

Monsieur Alain BLANC nous informe qu'il fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2020. Accord pour transférer son bail à ferme au nom de Madame Joelle BLANC. Faire un avenant. A l'unanimité.

Lotissement Chauret 2 : reporté.

Fleurissement village 2020 : Accord pour le devis du Gaec Horticole du Verdon d'un montant de 1 410.86 euros TTC. A l'unanimité.

N° 2019 - 081 - Convention fondation 30 millions d'amis : Accord pour cette convention de stérilisation et identification des chats errants avec participation communale aux frais vétérinaires à hauteur de 50 % sur la base de 10 chats stérilisés sur la commune par an. Une subvention 350 euros par an sera versée à l'association 30 millions d'amis. A l'unanimité. Faire la délibération. Annule et remplace la délibération n°2019-068 du 25 septembre 2019.

Séance du 11 décembre 2019

Adoption du compte rendu de la séance du 20 novembre 2019, à l'unanimité.

DPU non exercé : vente Causin/Preau Gendre F36 et F 522.

N° 2019 - 082 - Ecole tableau interactif matériel informatique : Demander la subvention pour la dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR 2020) pour ce projet d'un montant de 8 632 euros HT. Faire délibération approuvant ce projet et solliciter la subvention. À l'unanimité.

N° 2019 - 083 – Points eau incendie : le contrôle technique des points d'eau incendie incombe à la commune suivant des modalités fixées au niveau départemental. Accord pour retenir le devis de l'entreprise Geolabo à Ste Tulle d'un montant de 770 euros HT pour faire ce contrôle. Faire délibération. A l'unanimité.

N° 2019 - 084 : Accord pour l'indemnité à Madame Severine Pacini d'un montant de 151.25 euros net pour l'année 2019. Faire délibération nécessaire. À l'unanimité.

N° 2019 - 085 – Transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à la communauté d'agglomération DLVA : Accord pour ce transfert au 01/01/2020. Faire délibération à l'unanimité.

N° 2019 - 086 – Modification des statuts de la communauté d'agglomération DLVA : Faire délibération pour approuver la modification des statuts suite au transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à la communauté d'agglomération DLVA. A l'unanimité.

N° 2019 - 087 – Enfouissement réseau Télécom route de Puimoisson : Accord pour le bon de commande envoyé par Orange pour une étude relative à ces travaux d'un montant de 1 097.12 HT. Faire délibération. A l'unanimité.



N° 2019 - 088 – Communauté professionnelle territoriale de santé du Verdon : les CPTS sont des espaces de coordination de prise en charge sociale et médico-sociale des personnes sur un territoire défini. Accord pour adhérer à cette association. Faire délibération. A l'unanimité.

N° 2019 - 089 – Régime indemnitaire RIFSEEP : Après avoir modifié certains montants annuels maxima, ajouter le groupe de fonction n°1 aux agents de maîtrise et avis favorable du CDG pour la mise en œuvre de ce régime indemnitaire, prendre la délibération nécessaire pour la mise en place de l'IFSE et du CIA avec modifications à compter du 1^{er} janvier 2020. A l'unanimité. Annule et remplace celle du 20 décembre 2017 n° 2017-073.

N° 2019 - 090 Photocopieurs Mairie et école : Accord pour changer ces photocopieurs suivant la proposition de l'entreprise Mon Bureau avec une location mensuelle, maintenance sur place, consommable compris sauf papier, coût copie noir et blanc et couleur pour une durée de 5 ans. Faire délibération. A l'unanimité.

Séance du 21 janvier 2020

Adoption du compte rendu de la séance du 11 décembre 2019, à l'unanimité.

DPU non exercé : vente Mariano/Colpaert F88 ; Tapias/Missud Menard ZC 240 ; Zunino / Szyman ZR 125

Fonds de Solidarité pour le logement : reporté.

Repas des plus de soixante ans : Demander des devis au Romulus à Roumoules, à Bondil à Moustiers et à Veith à Riez.

N° 2020 – 001 – Logiciel informatique mairie : Accord pour renouveler les contrats avec maintenance et cloud pour trois ans avec la société JVS Mairistem Horizon Cloud. Faire délibération acceptant le devis proposé. À l'unanimité.

N° 2020 – 002 - Voirie route de Puimoisson de la ferme Commandaire à la limite de la commune : Demander le FODAC 2020 pour ce projet sur la route de Puimoisson Phase n°2 d'un montant de 12 300 euros. Faire délibération approuvant le projet et solliciter la subvention. À l'unanimité.

N° 2020 – 003 - Voirie route de Puimoisson de la ferme Commandaire à la limite de la commune : Demander les amendes de police 2020 pour un montant de 17 200 euros. Faire délibération. À l'unanimité

Charge des lieutenants de l'ouvèterie : A étudier avec les autres demandes de subvention.

N°2020 - 004 - Commune des Mées : Accord pour donner une subvention exceptionnelle suite au sinistre du 1^{er} décembre 2019 d'un montant de 800 euros. Faire délibération. À l'unanimité.

Gîte 4 rue des Oliviers : Monsieur Cyril Blanc nous a fait parvenir un courrier pour nous informer qu'il ne peut plus habiter dans ce logement suite au sinistre dégâts des eaux du 04/11/2019. Nous allons le transmettre à notre expert pour suite à donner.

Séance du 12 février 2020

Adoption du compte rendu de la séance du 21 janvier 2020, à l'unanimité.

DPU non exercé : vente Mariano/Logeais F88 ;

N° 2020 - 005 - Fonds de Solidarité pour le logement : Participation pour 2020 de 0,61 € par habitant soit pour 764 habitants = 466.04 €. Faire délibération à l'unanimité.

Repas des plus de soixante ans : Accord pour le devis du Romulus à Roumoules. A l'unanimité.

Remplacement école : Après entretien avec les candidats, Madame Valérie Gurdjian est retenue pour faire ce remplacement. À l'unanimité.

N° 2020 – 006 - Gîte 4 rue des Oliviers : Suite aux dégâts engendrés par les gros dégâts des eaux sur ce gîte, les travaux de réparation sont en cours. Ce logement est actuellement inhabitable. Les loyers ne sont plus facturés au locataire, Monsieur Cyril Blanc, à compter du 1^{er} février 2020 et cela jusqu'à la fin des travaux. Faire la délibération. A l'unanimité.

N° 2020 - 007 - Crèche la Marelle enchantée : Dans l'attente de la signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF, cette Crèche a besoin d'une avance sur subvention afin qu'elle puisse continuer à fonctionner, Accord pour verser une avance de 5 000 euros. Faire délibération, à l'unanimité.

Parcelle ZS 17 : A étudier.

N° 2020 – 008 : Subventions 2020 : (Mme Annie BARATTA quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 1500 € au Club Inter-Ages « le Colombier » (Mme Annie BARATTA revient en séance), (Mme Christine Déauze et Monsieur Sébastien Mohen quittent la salle et ne participent pas au vote de la subvention ci-après) 5 500 € au Comité des Fêtes de Roumoules (ils reviennent en séance), 400 € à l'Association des Parents d'Elèves Roumoules APER, 200 € à Forme détente vitalité, 1 500 € à l'association les Ateliers de la Goulotte à Roumoules, 500 € Au Moto Club de Roumoules, 150 € à l'association VOVINAM, 2 000 € à la Coopérative Scolaire de l'École de Roumoules, 100 € à Body and Mind, (M. Jean-Philippe LO SCHIAVO quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 200 € à Savate Boxe Roumoules (M. Jean-Philippe LO SCHIAVO revient en séance), 150 € à l'Echo du Colostre, 50 € à l'amicale Cyclotouriste Riézoise, (Mme Christine Déauze sort et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 75 € au Club de randonnée les Godillots fleuris (Mme Christine Déauze revient en séance), (M. Alain Cocuau quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 75 € au tennis club Riezois, (M. Alain Cocuau revient en séance), (M. Sébastien MOHEN quitte la salle et ne participe pas au vote de la subvention ci-après) 50 € à l'Entente Riezoise du Basquet (M. Sébastien MOHEN revient en séance), 300 € aux Poètes des Hautes Terres, 100 € à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Riez, 50 € au secours catholique plateau de Valensole, 50 € au Souvenir Français, 50 € à l'Union Nationale des Combattants, 50 € au FNACA, 50 € à l'association française des scléroses en plaques, 50 € à AFM TELETHON,



LA VIE MUNICIPALE

50 € à l'A.P.A.J.H Château Arnoux, 50 € à l'ADAPEI, 50 € à Bouchon d'Amour, 50 € à la Ligue contre le Cancer, 50 € à PERCE-NEIGE, 50 € à l'Association « les Restaurants du cœur », 50 € au Secours Populaire, 50 € au COOMAID, 50 € à l'association France Rein, 80 € à la Louveterie des Alpes de Haute Provence.

Informations divers travaux : Mairie : réparation du chauffage ; Presbytère : pose d'un coffret protection tetra polaire ; Immeuble Villeneuve : hublots led couloir ; Gite du 4 Rue des oliviers : installation d'une VMC.

Séance du 27 février 2020

Adoption du compte rendu de la séance 12 février 2020, à l'unanimité.

N° 2020 - 009 – Comptes de gestion 2019 : Approuvés à l'unanimité pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Faire Délibération. *Monsieur le Maire quitte la séance*

N° 2020 - 010 – Monsieur Serge Chudzik, 1er adjoint présente les comptes administratifs 2019 : Approuvés à l'unanimité pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Faire la Délibération.

Monsieur le Maire revient en séance.

Délibérations d'affectation des résultats :

N° 2020 - 011 – Pour la Commune :

Apurement déficit d'investissement au compte 1068 de 55 106.05 euros.

Report à nouveau en fonctionnement : 170 190.36 euros.

N° 2020- 012 – Pour le budget lotissement Artisanal :

Report de l'excédent de fonctionnement de 21 153.62 euros.

Report de l'excédent d'investissement de 37 430.85 euros

N° 2020 - 013 – Pour le budget le lotissement Chauret 2

Report de l'excédent de fonctionnement de 74 425.48 euros

Report de l'excédent d'investissement de 298 661.75 euros. Accord à l'unanimité.

N° 2020 - 014 – Vote du taux des taxes des contributions directes :

La taxe habitation reste à **3.46 %**.

La taxe foncière sur les propriétés bâties reste à **10.62 %**.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties reste à **39.02 %**. Faire la délibération, à l'unanimité.

N° 2020 – 015 - Budgets primitifs 2020 pour la Commune, le lotissement Zone Artisanale et le lotissement Chauret 2. Ceux –ci sont adoptés à l'unanimité. Faire délibération.

N° 2020-016- Contrat enfance jeunesse : Accord pour signer un partenariat intercommunal (Territoire du Haut Plateau Verdon) avec la CAF de Digne les Bains pour le contrat enfance jeunesse 2019/2022 (accueil Enfance et accueil Jeunesse). Faire la délibération autorisant M. le Maire à signer ce contrat, à l'unanimité.

N° 2020-017- Association le Colombier : accord pour verser une subvention exceptionnelle de 300 euros pour l'organisation musicale du repas des plus de soixante ans. Faire délibération, à l'unanimité.

Concession de jouissance annuelle de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean Louis Allandit. Accord pour le renouvellement 2020. À l'unanimité.

Accord pour verser à Sylvie RIGGI les indemnités élections. A l'unanimité

Tour de garde Élections du 15 mars 2020 : de 8 h à 10h30, de 10h30 à 13h, de 13h à 15h30 et de 15h30 à 18h.

Séance du 25 mai 2020

Election du Maire : 1^{er} tour de scrutin. M. Gilles MEGIS a obtenu 14 voix, a été proclamé Maire et immédiatement installé ;

N° 2020 - 018 - Election des adjoints : En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de QUATRE adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de TROIS adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à TROIS le nombre des adjoints au maire de la commune à l'unanimité (15 voix).

Election du 1^{er} Adjoint : 1^{er} tour de scrutin. M. Robert AMBROSI a obtenu 12 voix, a été proclamé 1^{er} Adjoint et immédiatement installé.

Election du 2^{ème} Adjoint : 1^{er} tour de scrutin. M Alain COCUAUD a obtenu 11 voix, a été proclamé 2^{ème} Adjoint et immédiatement installé.

Election du 3^{ème} Adjoint : 1^{er} tour de scrutin. M. Jean BLANC a obtenu 14 voix, a été proclamé 3^{ème} Adjoint et immédiatement installé.

Lecture de la Charte de l'élu local

Séance du 3 juin 2020

Adoption du compte rendu de la séance du 12 février 2020 et du 25 mai 2020, à l'unanimité.

DPU non exercé : vente Nieto/Lemarchand ZS 53

Délégation des adjoints : L'article L. 2122-32 du code général des collectivités territoriales donne au maire et aux adjoints la qualité d'officier de l'état civil et l'article 16 du Code de procédure pénale donne la qualité d'officier de police judiciaire.

M. Robert AMBROSI a pour délégation l'Aménagement du territoire (développement économique, gros chantiers, lotissement) ; la communication ; la gestion de crise et la signature des permis de construire (en l'absence du maire).

M. Alain COCUAUD a pour délégation le Social, la culture, le bulletin municipal et les manifestations officielles.

M. Jean BLANC a pour délégation les Services techniques (petits travaux, voirie et cimetière), le Personnel Communal ; la salle polyvalente, les associations et le fleurissement du village.



En l'absence du Maire, les adjoints ont délégation de signature pour les documents comptables de dépenses et de recettes du Budget principal et des Budgets annexes et pour signer ou délivrer tous les documents administratifs concernant les tâches dites générales (courriers, certificats, attestations, etc.)

Messieurs Robert Ambrosi 1^{er} adjoint, Alain Cocuau 2^{ème} adjoint et Jean Blanc 3^{ème} adjoint quittent la séance.

N° 2020-019 Indemnité des Adjointes : Les adjoints recevront 10.7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. L'indemnité sera versée à compter de la date d'entrée en fonction des élus soit le 25 mai 2020. Accord à l'unanimité. Faire délibération.

Messieurs Robert Ambrosi 1^{er} adjoint, Alain Cocuau 2^{ème} adjoint et Jean Blanc 3^{ème} adjoint reviennent en séance

Elections des délégués et correspondants :

N° 2020-020 : SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PNRV :

Délégué titulaire : M. Alain Patrick ROY (13 voix Pour – 1 Abstention)

Délégué suppléant : M. Fabien CIGLIANO (13 voix Pour – 1 Abstention)

Délégué suppléant : M. Alain COCUAUD (13 voix Pour – 1 Abstention)

N° 2020-021 : SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION EN EAU DU PLATEAU DE VALENTOLE :

Délégués titulaires : Mme Delphine CHAILLAN (14 voix)
M. Laurent MANUEL (13 voix Pour – 1 Abstention)

N° 2020-022 : S.I. FOURRIERE REFUGE DE VALLONGUE :

Délégué titulaire : M. Sébastien MOHEN (13 voix Pour – 1 Abstention)

Délégué suppléant : Mme Ingrid PIERRE-JEAN (13 voix Pour – 1 Abstention)

N° 2020-023 : DELEGUE A LA DEFENSE :

M. Alain Patrick ROY (13 voix Pour – 1 Abstention)

N° 2020-024 : SYNDICAT ENERGIE ALPES DE HAUTE PROVENCE (SDE04) :

Délégués titulaires :

M. Robert AMBROSI (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Fabien CIGLIANO (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Jean BLANC (13 voix Pour – 1 Abstention)

Délégués suppléants :

M. Alain COCUAUD (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Laurent MANUEL (13 voix Pour – 1 Abstention)

N° 2020-025 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Président : M. Gilles MEGIS

Délégués titulaires : Mme Delphine CHAILLAN (14 voix)

M. Robert AMBROSI (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Laurent MANUEL (13 voix Pour – 1 Abstention)

Délégués suppléants :

Mme Ingrid PIERRE-JEAN (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Catherine PEY (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Alain COCUAUD (13 voix Pour – 1 Abstention)

N° 2020-026 : COMMISSION de TRAVAUX :

Président : M. Gilles MEGIS

Délégués titulaires : Mme Delphine CHAILLAN (14 voix)

Mme Marie-Christine DEAUZE (13 voix Pour – 1 Abstention)

Mme Catherine PEY (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Jean BLANC (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Laurent MANUEL (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Robert AMBROSI (13 voix Pour – 1 Abstention)

M. Alain COCUAUD (13 voix Pour – 1 Abstention)

N° 2020-027 : Comité National d'Action Sociale (CNAS), à l'unanimité

Délégué titulaire : M. Alain COCUAUD

Délégué suppléant : Mme Marie-Christine DEAUZE

N° 2020-028 : Correspondant action sociale, à l'unanimité

M. Alain COCUAUD et Mme Marie-Christine DEAUZE

N° 2020-029 : Représentant communes forestières à l'unanimité

Délégué titulaire : M. Laurent MANUEL

Délégué suppléant : Mme Ingrid PIERRE-JEAN

N° 2020-030 : Correspondant nommé pour la sécurité routière, à l'unanimité

M. Jean-Philippe LO SCHIAVO

Attribution des responsabilités dans les commissions communales :

Aménagement du territoire, urbanisme et environnement : M. Gilles MEGIS, M. Alain Patrick ROY, M. Jean BLANC, M. Alain COCUAUD, Mme Delphine CHAILLAN, M. Robert AMBROSI, M. Fabien CIGLIANO

Développement économique : M. Alain COCUAUD, Mme Delphine CHAILLAN, M. Robert AMBROSI, M. Alain Patrick ROY.

Eau et assainissement : M. Jean BLANC, Mme Ingrid PIERRE-JEAN

Associations : M. Alain COCUAUD, Mme Marie-Christine DEAUZE, Mme Catherine PEY, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Jean BLANC

Social : M. Alain COCUAUD, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO,

Culture : M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Alain COCUAUD, M. Sébastien MOHEN,

Bulletin municipal, communication presse : Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Gilles MEGIS, M. Sébastien MOHEN, M. Dany NESTERCZUK, M. Alain COCUAUD, M. Robert AMBROSI, M. Fabien CIGLIANO

Fleurissement du village, cadre de vie, déchets : M. Jean BLANC, Mme Catherine PEY, Mme Ingrid PIERRE-JEAN

Service technique, personnel communal, travaux d'entretien, cimetière : M. Jean BLANC, M. Sébastien MOHEN, M. Gilles MEGIS

Éclairage public : M. Jean BLANC, M. Robert AMBROSI

Voirie communale : M. Jean BLANC, M. Laurent MANUEL, Mme Delphine CHAILLAN

Salle polyvalente : M. Jean BLANC, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Alain COCUAUD

Commission tourisme, commerce, centre du village : M. Dany NESTERCZUK, Mme Delphine CHAILLAN, Mme Ingrid PIERRE-JEAN, Mme Marie-Christine DEAUZE

Ecole : M. Gilles MEGIS, M. Fabien CIGLIANO, M. Dany NESTERCZUK, Mme Ingrid PIERRE-JEAN, Mme Catherine PEY



Finances : M. Alain Patrick ROY, Mme Delphine CHAILLAN, M. Gilles MEGIS, M. Alain COCUAUD, M. Robert AMBROSI, M. Fabien CIGLIANO, M. Jean BLANC
Communication, Nouvelles technologies : M. Robert AMBROSI, M. Dany NESTERCZUK, M. Fabien CIGLIANO, M. Alain COCUAUD.

Commission citoyenne : M. Alain COCUAUD, M. Dany NESTERCZUK,

Commission forêt : M. Gilles MEGIS, M. Laurent MANUEL, Mme Ingrid PIERRE-JEAN

Commission rivière : M. Alain Patrick ROY

Jumelage : M. Robert AMBROSI, M. Jean BLANC, M. Alain COCUAUD, M. Fabien CIGLIANO

N° 2020 -031 : Règlement du Conseil Municipal : Adopté à l'unanimité. Faire délibération

N° 2020-032 : Délégation des pouvoirs de Monsieur le Maire : Accord à l'unanimité pour prendre la délibération des délégations de pouvoirs (articles 1 à 2, du 4 à 17 plus le 24 de l'article L2122-22).

N° 2020 – 033 – Délibération modificative N° 1 BP commune :

R1341 103 +49500 € ; D2128 103 +6000€ ; D2151 103 +43500 €. Accord à l'unanimité

N° 2020 – 034 – Délibération modificative N° 1 BP chauret 2 :

D011 6045 -3000€ ; R77 773 +3000€ Accord à l'unanimité

N° 2020 – 035 - Voirie route de Puimoisson de la ferme Commandaire à la limite de la commune : Demander le FODAC 2020 pour ce projet sur la route de Puimoisson Phase n°2 d'un montant de 12 300 euros. Faire délibération approuvant le projet et solliciter la subvention. À l'unanimité. Annule et remplace la délibération n° 2020 - 002 du 21 janvier 2020.

N° 2020 – 036 - Voirie route de Puimoisson de la ferme Commandaire à la limite de la commune : Demander les amendes de police 2020 pour un montant de 7 500 euros. Faire délibération. À l'unanimité. Annule et remplace la délibération n° 2020 -003 du 21 janvier 2020

N° 2020 – 037 – Conventions avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 pour des travaux de renforcement poste communal 400 v et 20 kv Quartier la Garenne parcelles ZC 79, 174, 77, 200,206, 207 et ZS 251 : Accord pour ces conventions de servitudes et pour autoriser Monsieur le Maire à les signer. À l'unanimité. Faire délibération.

N° 2020 – 038 – Convention avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 pour des travaux de renforcement poste Garenne 400 v Quartier la Garenne parcelles ZA 48 et 49 : Accord pour cette convention de servitudes et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. À l'unanimité. Faire délibération.

N° 2020 – 039 – Conventions avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 pour des travaux d'enfouissement Quartier Beard 400 v parcelles ZR 94, 63 et 111 : Accord pour ces conventions de servitudes et pour autoriser Monsieur le Maire à les signer. À l'unanimité. Faire délibération.

N° 2020 – 040 – Convention avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 pour des travaux de renforcement poste Campagne 400 v Quartier les Adrechs parcelles ZS 42 et 251 : Accord pour cette convention de servitudes et pour autoriser M. le Maire à la signer. À l'unanimité. Faire délibération.

N° 2020 – 041 : La SAFER propose à la commune d'acquérir les Parcelle ZE 77, 78, 79 et 80 d'une surface de 0ha70a12ca pour un montant avec les frais de la Safer de 1 780 euros HT non compris les frais de notaire. Ces parcelles sont comprises dans un périmètre d'une parcelle zone humide. Si un jour, cette zone humide est reconnue en tant que telle, cela fera un espace protégé dont la commune sera propriétaire. Faire délibération, à l'unanimité.

Séance du 17 juin 2020

Adoption du compte rendu de la séance du 3 juin 2020, à l'unanimité.

Bail TDF : à étudier

N° 2020-042 - Résiliation pour l'appartement 38 rue Grande : Faire délibération pour résilier le bail de Monsieur Sylvain Pennacchia au 1^{er} mars 2020 suite à son décès et pour reverser le montant de la caution à son fils Luc Pennacchia. À l'unanimité.

N° 2020-043 - Location pour l'appartement 38 Rue Grande : Une seule demande a été produite par M et Mme Antonio Jorge DE SOUSA MACEDO Faire la délibération et le bail correspondant à compter du 01/07/2020, à l'unanimité, pour un loyer de 450 euros.

N° 2020-044 - Régularisation subvention budget Lotissement Chauret : Accord pour passer les écritures comptables nécessaires à la régularisation de la subvention versée sur ce budget annexe dissous en 2013. Faire délibération. A l'unanimité.

Local Bibliothèque : Demander des devis pour les travaux de maçonnerie, de peinture, d'électricité, plaquiste et menuiserie afin d'aménager ces locaux pour la bibliothèque

N° 2020-045 - Liste des membres proposés aux services fiscaux pour faire partie de la commission communale des Impôts, à l'unanimité :

Membres titulaires : M. Georges ZUNINO, M. Raymond ROUSSET, M. Serge CHUDZIK, Mme Simone GUILLAUMOND, Mme Colette DURELLO, M. Jean-Christophe FAMIGLIETTI, M. Jean-Louis MAILLAND, Mme Annie BARATTA, M. Gérald BAUDIN, M. Alain BLANC, Mme Annick GIRAUD, M. Jorge MONTEIRO DE SOUSA.

Membres suppléants : M. Francis VISINI, M. Jean-Claude LEPORINI (non domicilié sur la commune) M. Gérard GUILLAUMOND M. Bruno CARRON, Mme Simone JASSAUD (secondaire), M. Gérard BOURJAC, M. César CATTANEO (non domicilié sur la commune), M. Eric TAXIL, M. Daniel PLANQUETTE, M. Philippe BARATTA, M. Francis NIVOIX, M. Robert ROY.

N° 2020 – 046 - Convention fondation 30 millions d'amis : Accord pour cette deuxième convention de stérilisation et identification des chats errants pour 2020 avec participation communale aux frais vétérinaires à hauteur de 50 % sur la base de 10 chats stérilisés sur la commune. La subvention de 350 euros sera versée à l'association 30 millions d'amis. A l'unanimité. Faire la délibération.



ELECTION DU MAIRE DE ROUMOULES DISCOURS DU DOYEN D'AGE 25 MAI 2020

Le 28 mars 2014, je disais avant de procéder à l'élection du maire, je vais sacrifier à la tradition qui veut que le doyen de la nouvelle assemblée prononce quelques mots. Après coup, je me suis demandé si c'était bien la tradition dans nos communes. Puis considérant que cela se faisait au Sénat et à l'Assemblée Nationale, je me suis dit pourquoi pas à notre étage. Je persiste donc et vais encore vous infliger une allocution mais je serai encore plus bref que la dernière fois.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Il y a six ans, ils étaient six. Aujourd'hui ils ne sont que quatre. C'est ma foi bon signe. Il y a six ans, je vantais la bonne ambiance régnant au sein du conseil municipal de Roumoules et la qualité de ses agents municipaux dont les secrétaires de mairie. Et cela n'a pas changé. Je disais aussi, que plus qu'auparavant, nous allions être confrontés à des difficultés. Aujourd'hui la situation économique et financière de la France n'est toujours pas brillante et s'est même aggravée en partie du fait de la crise liée au Covid 19. L'endettement de notre pays a dépassé les 100 % du P.I.B. (produit intérieur brut). Mais vous le savez, je ne vous apprend rien.

Toutes aussi inquiétantes et peut-être même plus sont l'autorité souvent défaillante de l'Etat et ses insuffisances dans la préparation de l'avenir. Comme le disait un homme politique : « l'Etat stratège, il l'est de moins en moins. Il se dilue dans un mélange de dérive bureaucratique et d'incantations politiques superficielles ». Les exemples qui viennent à l'appui de ces constats sont nombreux et faciles à trouver. Mais je ne veux pas polémiquer et dire c'est la faute de tel ou tel gouvernement. Non, la dégradation a commencé il y a déjà une cinquantaine d'années.

Face à cette situation que devons nous faire à notre niveau ? Difficile à dire mais il ne faut surement pas se résigner, perdre l'espoir et ne rien faire. Je laisse à votre sagacité le soin de répondre à la question.

Pour ce faire et pour conclure, je vous invite à méditer cette phrase de Simone Weil, non pas de la Simone Weil inhumée récemment au Panthéon mais de son homonyme, la philosophe de la première moitié du XX^e siècle. Je cite : « Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir ».

Patrick ROY

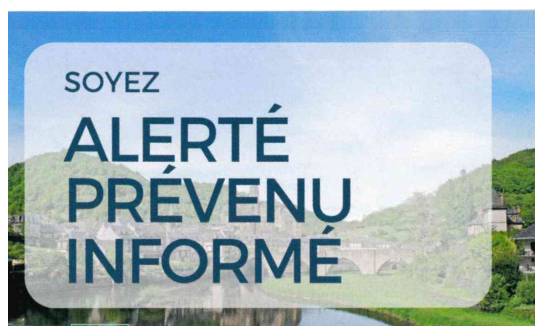
Urbanisme

PLU

Disponible sur le géoportail de l'urbanisme
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
Dans la barre de recherche inscrire Roumoules

PPRN

Disponible sur le site de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr>
ensuite cliquer sur politiques publiques puis sur environnement risques naturels et technologiques puis prévention des risques puis PPRN et liste des communes commençant par R et cliquer sur Roumoules



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune, s'est équipée de l'application

PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en cliquant sur le cœur ❤️ situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !



LA VIE MUNICIPALE

Secrétariat de la Mairie

Fermeture

Lundi 3 août 2020

Horaires (changement)

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tel & fax : 04.92.77.85.02

Mail : mairie-roumoules@wanadoo.fr

Agence postale communale

Horaires

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Tel: 04.92.77.79.50

État Civil

NAISSANCE



9 juin 2020

Léa, Mélanie, Anna DOREL NAVARRO



Si vous souhaitez faire paraître la photo de votre nouveau-né dans le bulletin municipal, vous pouvez nous l'envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie-roumoules@wanadoo.fr

Décès et inhumations



22 novembre 2019	M. Christophe, Serge LIAUTAUD
23 décembre 2019	M. Raymond, Yves, Joseph COLOMBERO
30 décembre 2019	Mme Petronille, Bertine LEPORINI
02 Février 2020	Mme Gabrielle CALIENDO
09 février 2020	M. Firmin JACQUOT
26 février 2020	Sylvain, Claude, André PENNACCHIA
07 mars 2020	Céleste, Appolonie ROSSELINI épouse ZAMMIT
22 avril 2020	Claude, Frédéric, Elie GAYDE
29 avril 2020	Yves, Paul, Christian D'OMEZON



REALISES au 1^{er} semestre 2020

Pour des raisons que tout le monde connaît, il n'y a pas eu de travaux engagés pour ce 1^{er} semestre 2020. Toutefois, les services techniques, malgré le confinement, ont assuré les urgences et réalisé de petits travaux d'aménagement.

Le raccordement de la Fontaine de Saint Blaise, Rue Grande, à la surverse de la source Bassac. Avec la Fontaine de la République, celle en face le Café des Alpes, désormais 3 de nos fontaines publiques ne sont plus raccordées sur le réseau d'eau potable.

L'appartement situé au-dessus de la poste, précédemment occupé par Sylvain Pennacchia a été réhabilité et remis en location. Ces travaux ont été réalisés par des artisans locaux

Travaux de renforcement et de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement de la Rue de Cayoni : ces travaux sont réalisés et financés par la DLVA, compétente en la matière.

Traitement des platanes contre le tigre a été effectué au mois de juin

Réfection du tour des platanes en calades réalisée par David et Alberto

Nous sommes très attachés à nos places publiques et en particulier à la Place de la République avec ses beaux platanes plus que centenaires.

Dans la perspective de la mise en place de la fibre à domicile (FTTH), tous les logements doivent être référencés (numéros, rues, chemins...). Si vous avez un doute sur votre numéro ou votre rue, ou les deux, venez à la mairie pour vous faire connaître. Merci.

A venir

Pour 2020, les travaux prévus seront engagés cet automne, il s'agit d'abord de **travaux de voirie, Route de Puimoisson depuis la zone artisanale jusqu'à la Ferme du Commandaire**. Travaux réalisés dans le cadre du Groupement de commandes Sud Verdon. Pour ces travaux, nous avons obtenus près de 70% de subventions.

L'informatique, pour l'école communale a été en grande partie renouvelée et sera opérationnelle à la rentrée de septembre. Pour un investissement de près de 8 000 euros, nous avons obtenu 80% de la DETR (subvention Etat). Cet équipement s'inscrit dans le programme de l'Ecole numérique Rurale.

L'aménagement de la bibliothèque sous la mairie devrait démarrer cet automne. Nous lançons à l'heure actuelle la consultation des entreprises.

Pose des panneaux d'affichage public réalisés par l'entreprise Jean-Claude Leporini.



Jeux

8	4					6		
						7		5
9					6	4	3	8
5			7	8				1
7		2	6	5	1	8	4	
4		8	3	2			6	
	7		1	6		3	5	4
	8	4		9		1	7	6
	5	6	4		3			9

Solution page ?

(additionnez votre âge en 2020 et votre date de naissance. le résultat vous donne un nombre. Additionnez tous les chiffres de ce nombre et vous multipliez le résultat par 11)



	4			3			7	5
9								
1			2		9			
		3		4		6	1	2
			1			8		
5			6		3		8	
		6			8		4	3
				9	7	2		

Bibliothèque

Tous les mercredis de 17 h à 19 h

Tel : 04 92 77 73 68 ou 09.77.80.07.13

Mail : bibliotheque.roumoules@wanadoo.fr



Reprise des activités de la bibliothèque

Suite au retour à une vie presque normale au sein de notre village, les animateurs bénévoles de la bibliothèque, sont heureux de vous annoncer la réouverture de celle-ci aux horaires habituels.

Par ailleurs, vous pouvez bénéficier « des Prêts à emporter » (voir conditions ci-contre).

Pour respecter les règles relatives à la sécurité de chacun, il est recommandé de venir avec son masque et son sac personnel.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque. L'entrée et la sortie se feront par des accès différents.

Dans le cas où plusieurs personnes se présenteraient en même temps et, afin de respecter la distance nécessaire, il vous sera demandé d'attendre à l'extérieur.

Conscients des désagréments que cela pourrait apporter, nous espérons vous revoir le plus vite possible et en pleine forme.

L'équipe de vos animateurs.



Médiathèque de Roumoules

Contacts et infos:

www.mediatheques.dlva.fr

bibliotheque-roumoules@dlva.fr

0492705940

PRÊTS À EMPORTER

JE CHOISIS :
EN LIGNE ET SUR LES
CONSEILS DES
BIBLIOTHÉCAIRES
JUSQU'À
12 DOCUMENTS.

JE RÉSERVE :
SUR LE SITE,
PAR MAIL,

PAR TÉLÉPHONE.
JE PRIVILÉGIE L'OFFRE
DISPONIBLE DE MA
MÉDIATHÈQUE

JE RÉCUPÈRE :
MA COMMANDE
SUR RDV.
JE PENSE
À MES RETOURS,
MA CARTE
ET MON SAC.

Un service

«prêts à emporter» qui respecte votre santé
et celle des autres !

Pensez aux gestes «barrière»



Repas des plus de 60 ans

*Carpaccio de thon, citron, parmesan,
basilic, roquette*



*Daube de taureau
avec son gratin aux légumes et emmental*



*Calamars à l'armoricaine
et riz basmati aux petits légumes*



Assiette de fromages



Tarte aux noix et glace vanille



café et flan aux œufs

Le repas des anciens s'est déroulé le dimanche 1^{er} mars. Comme à l'accoutumée, les participants étaient venus nombreux, dans une ambiance conviviale, pour le plaisir de tous. C'est le restaurant Le Romulus, de Roumoules, qui avait préparé le repas, apprécié par tous.



Bienvenue à ...



*Auxiliaire de vie
Conseillère en produits à
l'aloé vera*

06.13.13.12.99
ingrid.laussac@orange.fr

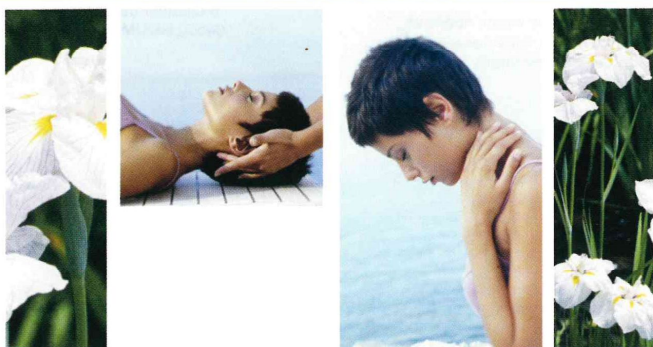
—
Ingrid PIERRE JEAN
04500 Roumoules

En reconversion professionnelle, je souhaite mettre mon temps aux services de personnes qui auraient besoin de soutien au quotidien.

Services : simple compagnie, surveillance de personnes âgées, préparation et aide à la prise de repas, gestion des courses, accompagnement à des rendez-vous, aide pour les gestes du quotidien pour les personnes rentrant d'une hospitalisation et ayant besoin d'une aide ponctuelle

BEAUTE ET BIEN ETRE A DOMICILE

Soins visage et corps, modelages, soins mains et pieds, épilations



DELICATEZEN

Frédérique 06.67.89.39.99

MA BIEZ LAURENT
Chez LOULE

tel : 06 37 11 77 70

Mail : chezloule13@gmail.com
boucherie-chezloule.fr

Boucherie ambulante

Tous les jeudis après-midi
sur la Place de la République

De 17h à 20h30



PIZZA chez Raymond

04 92 74 73 09

11 Route des Châteaux, 04500 ROUMOULES

Au plaisir de vous voir nombreux !



Éducation



ECOLE

GARDERIE

CANTINE

**Rentrée des classes,
le lundi 31 août 2020**

La cantine reprendra le jour de la rentrée des classes

- Inscription en Mairie aux jours et heures d'ouverture
- **Tarif** : 3.65 € (tarif de juin 2019)



L'inscription à la garderie se fera pour l'année ou exceptionnellement elle pourra se faire mois par mois à condition que l'enfant soit inscrit avant le 25 du mois précédent en mairie.

Toute inscription sera due même si l'enfant est absent.

La garderie **ferme à 18h**. Les parents ou les responsables de l'enfant devront venir le chercher avant.

La garderie reprendra le jour de la rentrée des classes.

- Inscription en Mairie avant la rentrée.
- Horaires** :
- Matin de 7h45 à 8h50 : du lundi au vendredi
- Soir de 16h30 à 18h00 : lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- **Tarif** : 1,50

(dossier à déposer en Mairie avant le 15 Août 2020).

Crèche

La Marelle enchantée

La crèche de MONTAGNAC a repris ses activités le 02 juin. Elle accueillera de nouveau les enfants à la rentrée de septembre, avec un protocole de sécurité très strict et **un nombre de places restreint**.

Les personnes intéressées doivent prendre contact le plus rapidement possible avec la directrice soit par téléphone au 04.92.77.50.14 ou par internet : <https://lamarelleenchantee.ovh>; pour faire les inscriptions et signer le protocole de sécurité.

Alain COCUAUD

Check up santé



Cette opération qui a connu un réel succès sera reconduite le

JEUDI 22 OCTOBRE 2020

Inscription téléphonique au 04.92.77.85.02 à partir du 12 octobre aux horaires d'ouverture de la mairie.

Rôle des collectivités dans le déploiement de Linky

Texte tiré de la Gazette du 29 juin 2020

« La question s'est posée de savoir si les communes, qui n'avaient pas la qualité d'autorités concédantes, pouvaient néanmoins revendiquer la propriété des dispositifs Linky afin de justifier la compétence du conseil municipal pour réglementer leur déploiement. A cette question le Conseil d'Etat a très clairement répondu non...

Dès lors qu'une commune est membre d'un syndicat d'électricité ayant la qualité d'autorité organisatrice des réseaux publics de distribution d'électricité (souvent au niveau départemental en pratique), seul ce syndicat est propriétaire des dispositifs Linky, rendant la commune incompétente pour réglementer leur déploiement....

Et pour finir, ni les pouvoirs de police générale ni le principe de précaution n'autorisent les maires à suspendre le déploiement des dispositifs Linky sur le territoire de leur commune »



Commission sociale

La commission sociale a poursuivi ses actions durant toute cette période et elle continuera à œuvrer avec ou sans le virus.

Comme toujours et dans la mesure de ses moyens, elle a répondu aux diverses sollicitations des habitants. Aussi bien dans de l'action directe par l'attribution d'aides ou par du soutien pour le montage de dossiers administratifs mais aussi pour toutes les actions visant à la recherche d'emploi.

Je profite de cette tribune pour adresser mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont impliquées pendant cette période délicate du confinement, par leurs initiatives citoyennes : soit en fabriquant des masques et en les livrant, soit par la livraison de denrées alimentaires ou de repas (merci à nos commerçants), soit tout simplement en maintenant un contact régulier avec les personnes isolées ou fragiles. Toutes ces actions permettent de retrouver de l'espoir dans la capacité des hommes à surmonter les difficultés.

Le 15 mars vous nous avez renouvelé votre confiance, nous nous en montrerons dignes.

Pour la Commission Sociale

Alain COCUAUD

Merci à nos commerçants



Café des Alpes



Le Romulus

Merci à Patricia Ambrosi

Hier, nous avons eu la surprise et le plaisir de trouver, dans notre boîte aux lettres, un sachet de papier kraft avec un post'it : Ne me jetez pas ! Durant le confinement, j'ai confectionné ce(s) masque(s) lavable(s), que j'ai plaisir à vous offrir. Soyez protégé.

Une voisine de votre quartier. La Garenne. Patricia Ambrosi. 09.04.2020.

Et effectivement, il y avait deux masques joliment confectionnés.

Merci Patricia pour ce geste altruiste et généreux, surprenant en ces temps de confinement, de sauver qui peut et de chacun pour soi. Maintenant, beaucoup de gens se sont mis à en coudre, mais début avril, ce n'était pas si courant que ça !

Je ne sais pas combien tu en as cousus, et nous n'avons certainement pas été les seuls à en recevoir, mais ce geste amical nous a touchés.



Annie Robert - 11 avril

Plan canicule



Nous recensons les personnes à contacter périodiquement dans le cas de déclenchement du plan canicule par le préfet. Un « **formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif** », a été déposé dans vos boîtes aux lettres.

Si vous avez plus de 65 ans, plus de 60 ans et reconnue inapte au travail, handicapée, et que, par mégarde le formulaire n'a pas été déposé dans votre boîte aux lettres, vous pouvez le télécharger sur le site www.roumoules.fr, rubriques « Vivre à Roumoules », « Informations pratiques » et « Téléchargement », ou venir en retirer un exemplaire en Mairie.

Un second formulaire est disponible sur le site « personne seule isolée »



Ressources sanitaires et sociales dans les Alpes -de-Haute-Provence

Le Comité Départemental d'Education Pour la Santé (C.O.D.E.S.) communique :

« La situation exceptionnelle et inédite que nous vivons provoque de multiples changements dans nos modes de vie, auxquels nous n'avons d'autres choix que de nous adapter. Ces transformations drastiques, imposées par les mesures de confinement, viennent bouleverser nos habitudes et peuvent potentiellement nous impacter à différentes échelles, notamment sur le plan social et moral (tensions, solitude, mal-être, inquiétude, détresse, violences etc). Il est aujourd'hui d'autant plus important de veiller à notre bien-être physique, mais aussi psychique et social. Il n'est pas forcément aisé de savoir comment agir seul, c'est pourquoi il est possible de faire appel aux structures sanitaires et sociales....

Soucieux de promouvoir la santé de tous par une approche positive et globale, l'équipe du CODES 04 a référencé un ensemble de ressources accessibles dans notre département et au-delà...»

Parmi la liste exhaustive des structures fournie par le CODES 04, la Commission Sociale a dû faire un choix. Ce choix a été guidé par un seul critère : la proximité. Elle a donc privilégié les structures départementales.

// LIGNES D'ECOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

PERSONNES AGEES OU VULNERABLES			
Structures	Services	Horaires / adresses	Contact
La Croix ROUGE	Dispositif d'écoute et de livraison pour les personnes vulnérables isolées.	7 jours sur 7 De 8h à 20h.	09 70 28 30 00
Ligue contre le cancer	Conseils et soutien avant, pendant et après la maladie	Du lundi au vendredi de 9h à 19h. Quartier St. Christophe Digne	04 92 32 50 36

JEUNES ET FAMILLES			
Structures	Services	Horaires / adresses	Contact
Enfance et COVID 19	Plateforme pour futurs parents		N° vert 08.05.82.78.27 Mail : contact@enfance-et-covid.org
CROUS Consultation avec une assistante sociale.	Pour les étudiants postbac des Alpes de Haute-Provence Mme. BOISSON	Sur rendez-vous uniquement	04 42 91 30 20

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES			
Structures	Services	Horaires /adresses	Contact
CDIFF 04 Centre d'information sur le droit des femmes et des familles	Violences conjugales signalement. Permanence téléphonique	Du lundi au vendredi 9h à 12h 14h à 17h	07 89 31 34 14 06 24 02 08 06

L'ACTIVITE COMMUNALE

II / RESEAUX DE SOLIDARITE ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

TOUS PUBLIC			
Structures	Services	Horaires/Adresse	Contact
AMAV 04	Association de médiation pénale et d'aide aux victimes des Alpes de Haute Provence	Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h	06 88 19 77 47

PERSONNES AGEES / VULNERABLES			
Structures	Services	Horaires / Adresse	Contact
C.C.A.S. de RIEZ	Soutien aux personnes isolées et vulnérables		06 08 94 95 50
RESTO du CŒUR RIEZ	Distribution de repas. Recherche de bénévoles	Distribution le lundi de 09h à 12h	04 92 72 86 99

JEUNES ET FAMILLES			
Structures	Services	Horaires / Adresse	Contacts
Mission Locale des Alpes de Haute Provence	Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans. Formation, emploi, logement, santé, mobilité	08h30 à 12h du lundi au vendredi. Permanences à RIEZ le mercredi sur rendez-vous	04 92 33 21 10 Mail : info@missionlocale04.org
Durance Lubéron Verdon Agglomération (D.L.V.A.) Enfance jeunesse	Permanence téléphonique pour toute question liée à : Formation, orientation, parcours sup, jobs d'été, Service National Universel, etc. Familles : Mise en relation avec des assistants maternels	Permanences : Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h	Service jeunesse : 06 44 09 36 35 Relais Assistants Maternels : 04 92 72 89 74 ou 07 85 05 65 50

SERVICES MEDICAUX			
Structures	Services	Horaires / Adresse	Contact
Urgences dentaires	Prise en charge des soins bucco-dentaires.	Après avoir contacté votre chirurgien dentiste au préalable	09 705 00 205
Centre Médico-social de RIEZ (C.M.S.)		Rue Jules-Henry	04 92 77 87 71

Comme indiqué précédemment vous pouvez obtenir plus de noms de structures, d'adresses et de contacts en joignant le : CODES au 04 92 32 61 69

La commission sociale.



Nouvelles du Parc du Verdon



LE SERVICE PUBLIC
QUI OPTIMISE VOS TRAVAUX

RÉNOVER c'est gagner

EN CONFORT
ET BIEN-ÊTRE
DANS MA MAISON !

Pour vous aussi,
RÉNOVER, c'est gagner

EN LUBERON HAUTE-PROVENCE

Informez-vous en mairie ou sur le site :
www.renoverdurable.fr

Parc naturel
régional
du Luberon

RÉNOVER
c'est gagner

ALPES
HAUTE-PROVENCE

Vous envisagez des travaux
de rénovation ou
d'extension ?

Des travaux d'isolation ?

La réfection de votre toiture
ou le ravalement de vos
façades ?

Le changement de votre
système de chauffage ou de
vos menuiseries ?

La communauté
d'agglomération Durance
Luberon Verdon associée
au Parc du Luberon, met en
place un service pour aider
les particuliers à **améliorer
la performance
énergétique de leurs
habitations.**

Ce service **public et
gratuit**, se tiendra à
compter de janvier 2020
dans les locaux de la mairie
de Riez.

Vous y rencontrez un architecte conseil spécialisé en rénovation énergétique. Celui-ci pourra vous accompagner sur votre projet tant sur le plan technique, que sur la question des aides ou le choix d'entreprises locales labélisées RGE.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de la commune, de préférence avant le début du projet et avec le maximum d'éléments facilitant la compréhension (photos, devis, plans...).

Rappelons que pour répondre au changement climatique et aux enjeux de demain, il est nécessaire d'élever le niveau de performance énergétique de nos bâtiments.

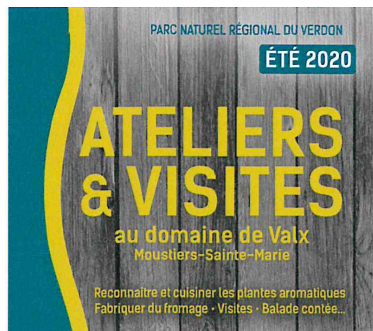
Pour connaître la fréquence des permanences et prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter la mairie de Riez.

Plateforme de rénovation énergétique Luberon Haute Provence – www.renoverdurable.fr





Les Rencontres du Parc du Verdon Juillet – Août 2020 Au Domaine de Valx



AGENDA DE L'ÉTÉ

JUILLET	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	7	8	9	10
	14	15	16	17
	21	22	23	24
	28	29	30	31
AOÛT	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	4	5	6	7
	11	12	13	8
	18	19	20	21
	25	26	27	28

Voir le détail des horaires à l'intérieur.

- Connaître et reconnaître les plantes aromatiques
- Transformer et cuisiner les plantes aromatiques
- Le sentier des contes
- Fabriquer du fromage
- Les histoires agricoles

INFORMATIONS PRATIQUES

Activités sur réservation uniquement.

L'accueil des activités se fait à la Maison du Parc.

Prévoir vêtements et chaussures adaptés à la météo et au terrain (vous venez sur un domaine agricole).

Le paiement des animations peut se faire en espèces ou par chèque. Pas de distributeur bancaire sur le domaine (possible dans le village de Moustiers-Sainte-Marie qui se trouve à 3 km).

Possibilité de se promener sur le sentier découverte.

Avertissement



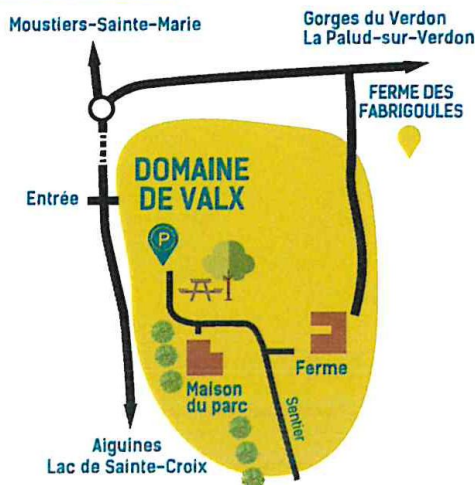
- Les chiens sont interdits sur le domaine en raison de la présence d'un troupeau et de chiens de protection.
- Les feux sont interdits (feu de camp, barbecue, camping gaz...).
- Merci de ne pas laisser de déchets.

LE DOMAINE DE VALX

Le domaine de Valx s'étend sur plus de 200 hectares où alternent chênaies, pinèdes, truffières, oliveraies, parcelles de maraîchage, prairies de fauche... Propriété du Conservatoire du littoral depuis 1993, ce site d'exception est aujourd'hui géré par le Parc naturel régional du Verdon et utilisé par plusieurs éleveurs et agriculteurs.

Sur le domaine, vous trouverez entre autre la maison du Parc (siège administratif du Parc du Verdon), la ferme du GAEC des Fabrigoules, un laboratoire pédagogique et un sentier de découverte ouvert au public.

PLAN D'ACCÈS



L'accès au domaine de Valx est libre du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.



FERME DES FABRIGOULES : du mercredi au samedi, accueil et vente directe à la ferme de 17 h à 19 h.

Julie Ledoux et Benoît Payot élèvent des chèvres de race Commune provençale pour produire des fromages et produits laitiers, labellisés Agriculture biologique.
www.fermedesfabrigoules.com



Maison du Parc : ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Accueil, renseignements et vente des publications et objets du Parc.



TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

LES ATELIERS DU GESTE

Les ateliers du geste permettront à chacun de se réapproprier des savoir-faire comme la fabrication du fromage ou des yaourts, la récolte, la conservation et l'utilisation des plantes aromatiques... Ils visent à favoriser les échanges réciproques de savoir-faire et l'autonomie.

CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE LES PLANTES AROMATIQUES

avec le Parc naturel régional du Verdon

Partez en balade avec Élodie pour reconnaître les plantes aromatiques qui poussent dans nos collines, connaître leurs propriétés, les périodes de récolte et les techniques de conservation. Vous pourrez repartir avec du sel aromatique fabriqué par vos soins et déguster des tisanes.

MARDI DE 10H À 12H

PUBLIC : petits et grands à partir de 6 ans (enfants accompagnés)

TARIF : 12 €/adulte - 8 €/tarif réduit - 6 €/moins de 16 ans

INFORMATIONS : 04 92 74 68 00 - info@parcduverdon.fr

TRANSFORMER ET CUISINER LES PLANTES AROMATIQUES

avec le Parc naturel régional du Verdon

Participez à un atelier de cuisine avec Élodie pour transformer les plantes aromatiques de nos collines. Fabriquez votre confit de tilleul ou de romarin et votre sirop aromatique que vous emporterez avec vous pour le déguster en famille ou entre amis.

MARDI DE 15H À 17H

PUBLIC : petits et grands à partir de 6 ans (enfants accompagnés)

TARIF : 15 €/adulte - 12 €/tarif réduit - 8 €/moins de 16 ans

INFORMATIONS : 04 92 74 68 00 - info@parcduverdon.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON : www.parcduverdon.fr



FABRIQUER DU FROMAGE

avec le Parc naturel régional du Verdon

Apprenez, avec Élodie, à fabriquer du fromage, à partir du lait de chèvre trait la veille au soir à la Ferme des Fabrigoules.

JEUDI DE 15H À 17H

PUBLIC : petits et grands à partir de 6 ans (enfants accompagnés)

TARIF : 15 €/adulte - 12 €/tarif réduit - 8 €/moins de 16 ans

INFORMATIONS : 04 92 74 68 00 - info@parcduverdon.fr



TARIF RÉDUIT
demandeur d'emploi, étudiant, e-pass
sur présentation d'un justificatif.
GRATUIT pour les moins de 6 ans
accompagnés de leurs parents.

COVID-19

(au 16/06/2020)

POUR VOTRE SÉCURITÉ, NOUS METTONS EN PLACE
DES MESURES SANITAIRES ADAPTÉES À LA SITUATION
ACTUELLE. MERCI DE LES RESPECTER.

- Inscription obligatoire.
- Port du masque obligatoire en atelier (uniquement pour le temps d'animation se déroulant en salle) et conseillé pour les visites. Sauf pour les moins de 11 ans. Venir avec son propre masque.
- Respect des mesures de distanciation entre les participants.
- Lavage des mains ou désinfection au gel hydroalcoolique de manière régulière.

LES VISITES



LE SENTIER DES CONTES

BALADE CONTÉE avec Genevieve Vallart

Un chemin, de beaux arbres, un ruisseau... et surtout l'envie de se laisser entraîner entre monde à la fois réel et imaginaire. Venez chatouiller vos oreilles en écoutant des contes le long d'un sentier qui traverse ce domaine agricole chargé d'histoires.

MERCREDI DE 17H À 19H

PUBLIC : petits et grands à partir de 4 ans (enfants accompagnés)

TARIF : 6 €/adulte - 4 €/pour les moins de 16 ans

INFORMATIONS : 06 74 49 48 09 - genevieve.apr@free.fr

GENEVIEVE VALLART :

www.genevieve-guide-provence-verdon.fr

LES HISTOIRES AGRICOLES

VISITE COMMENTÉE avec le Parc naturel régional du Verdon

Venez découvrir, avec Mathilde et Marianne, les évolutions et les spécificités de l'agriculture locale à travers la petite histoire du domaine et de la ferme de Valx.

VENDREDI DE 10H À 12H

PUBLIC : petits et grands à partir de 6 ans (enfants accompagnés)

TARIF : 6 €/adulte - 5 €/tarif réduit - 3 €/pour les moins de 16 ans

INFORMATIONS : 04 92 74 68 00 - info@parcduverdon.fr

RENSEIGNEMENTS

Maison du Parc au 04 92 74 68 00

& RÉSERVATIONS

Bulletin d'inscription en ligne

www.parcduverdon.fr

Archéologie



Légende cliché (Devos 2020) :

Tuiles et fragment de meule en rhyolite à Plaine St-Martin

Dans le but de compléter la carte archéologique de la France, et l'image de l'occupation du terroir de Roumoules à travers les âges, une étude est menée cette année sur la commune.

Les habitants sont invités à fouiller leur mémoire et à communiquer leurs découvertes de vestiges (tuiles plates, murs enfouis et pierres taillées, ossements ...).

Contactez la mairie, ou Jean-François Devos au 06 24 34 04 53



Mobilité



FICHE HORAIRE
2019-2020



Ligne : BV 1 - RIEZ-CASTELLANNE

ALLER

Commune	Itinéraires Point d'arrêt	SCOL	E2	ANSF	E1	E2	E1	E1
		BV1A2 Immjv---	BV1A1 Immjvsd-	BV1A2 ---s---	BV1A1 Immjvsd-	BV1A1 Immjvsd-	BV1A1 Immjvsd-	BV1A1 Immjvsd-
CASTELLANNE	Place M Sauvage		07:35		11:20	12:25	15:50	18:15
	Camping du Verdon		07:43		11:28	12:33	15:58	18:23
	Chasteuil		07:50		11:35	12:40	16:05	18:30
ROUGON	Clos d'Arémus		07:55		11:40	12:45	16:10	18:35
	Pont de Soleil		08:00		11:45	12:50	16:15	18:40
	Carajuan		08:05		11:50	12:55	16:20	18:45
	Point Sublime		08:10		11:55	13:00	16:25	18:50
LA PALUD SUR VERDON	Village		08:25		12:10	13:15	16:40	19:05
MOUSTIERS STE MARIE	Le Paradou	07:15						
	Village	07:18		10:00				
	Déviations village RD952	07:23	09:00		12:45	13:50	17:15	19:40
	Arrêt du Col	07:30						
	Les Aigalades	07:33						
ROUMOULES	Place du 19 mars 1962	07:40		10:15				
	ZA les Adrets	07:42						
	RD952		09:15		13:00	14:05	17:30	19:55
RIEZ	Collège / Pré de Foire	07:46	09:20	10:25	13:05	14:10	17:35	20:00

SCOL : période scolaire

E1 : Juillet – Août

E2 : du 11/04/2020 au 11/10/2020

ANSF : annuel sauf fériés

Transporteur voyages Sumian

www.zou.maregionsud.fr

Tel : 0809 400 013

RETOUR

Commune	Itinéraires Point d'arrêt	E1	E2	SCOL	ANSF	E1	E2	SCOL	E1
		BV1R1 Immjvsd-	BV1R1 Immjvsd-	BV1R2 -m----	BV1R2 ---s---	BV1R1 Immjvsd-	BV1R1 Immjvsd-	BV1R2 -m-jv---	BV1R1 Immjvsd-
RIEZ	Collège / Pré de Foire	09:25	10:35	12:15	12:15	13:15	16:15	17:00	19:10
ROUMOULES	ZA les Adrets			12:19				17:04	
	Place du 19 mars 1962			12:21	12:25			17:06	
	RD952	09:30	10:40			13:20	16:20		19:15
MOUSTIERS STE MARIE	Mas de Segries			12:29				17:14	
	Arrêt du Col			12:31				17:16	
	Le Paradou			12:38				17:23	
	Village			12:41	12:40			17:25	
	Déviations village RD952	09:45	10:55	12:46		13:35	16:35	17:36	19:30
	Les Aigalades			12:56				17:46	
LA PALUD SUR VERDON	Village	10:20	11:30			14:10	17:10		20:05
ROUGON	Point Sublime	10:35	11:45			14:25	17:25		20:20
	Carajuan	10:40	11:50			14:30	17:30		20:25
	Pont de Soleil	10:45	11:55			14:35	17:35		20:30
	Clos d'Arémus	10:50	12:00			14:40	17:40		20:35
CASTELLANNE	Chasteuil	10:55	12:05			14:45	17:45		20:40
	Camping du Verdon	11:02	12:12			14:52	17:52		20:47
	Place M Sauvage	11:10	12:20			15:00	18:00		20:55

Chéquier Vacances

« au secours du tourisme »

Les chèques vacances numériques attribués par la Région Sud concerneront les personnes répondant aux critères suivants :

- Être domicilié en Provence Alpes côte d'Azur
- Être salarié du secteur privé ayant travaillé au contact direct du public durant la période de confinement
- Avoir un quotient d'allocations familiales inférieur ou égal à 1 000 euros

Pour pouvoir utiliser le chéquier vacances, vous devrez disposer obligatoirement d'un smartphone et d'une adresse électronique.

Par ailleurs, des chèques vacances sont également attribués par 4 Départements (04, 05, 83, 84). Pour connaître les critères d'attribution de ces chèques vacances, il convient de se rapprocher directement des 4 Départements.

Comment obtenir le chéquier numérique de la Région Sud et de l'Etat?

Si vous êtes éligible aux critères de la Région Sud décrits ci-dessus, vous devez vous rendre sur la plateforme d'inscription « aide individuelle de la Région ».

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/chequier-vacances>



Région sud

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/cheque-energie-durable>

Pour les départements du Vaucluse, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence l'aide est de 35 % maximum du coût de fourniture et de pose de l'isolation, le montant est plafonné à 2000€.



PARTICULIERS

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

chèque énergie durable:
JUSQU'À
1000€
POUR ISOLER VOS COMBLES

LA RÉGION SUD COFINANCE VOS TRAVAUX

toutes les infos sur
maregionsud.fr/chequeenergie durable

LeSudavance

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PARTICULIERS

Chèque énergie durable > mode d'emploi

POURQUOI ISOLER VOS COMBLES ?

Pour réduire vos factures énergétiques ! La toiture est responsable d'environ 30 % des déperditions énergétiques de votre maison.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU CHÈQUE ?

Les propriétaires (occupants ou bailleurs) d'une maison individuelle à usage principal ou secondaire. Ce dispositif est soumis à conditions de ressources*.

QUELS SONT LES CRITÈRES À RESPECTER ?

Côte performance...
La résistance thermique « R » doit être supérieure ou égale à 7,5 m².K/W si vous habitez dans les départements 83, 06 et 13. Elle doit être supérieure ou égale à 10 m².K/W si vous habitez dans les départements 84, 04 et 05.

Vous devez privilégier les matériaux d'origine végétale (papier recyclé, coton recyclé, balle de riz par exemple).

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise certifiée « Reconnu Garant de l'Environnement » dont la spécialité est l'isolation par soufflage/projection.

* Retrouvez l'ensemble des critères sur maregionsud.fr

LeSudavance

maregionsud.fr | [f maregionsud](#) | [MaRegionSud](#) | [maregionsud](#)

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE DE LA RÉGION ?

Si vous avez eu recours à des matériaux d'origine végétale : 25 % maximum du coût de fourniture et de pose de l'isolation ou 10 % maximum pour les autres types de matériaux. Le montant est plafonné à 1 000 €. L'aide peut être cumulée avec les autres aides existantes (crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, etc.).

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Rendez-vous sur maregionsud.fr/chequeenergie durable pour retrouver toutes les informations pratiques
- 2 Cliquez sur « Je dépose mon aide »
- 3 Créez votre compte
- 4 Déposez votre demande en ligne dans la rubrique « Aides individuelles »



La validité des factures est valable 4 mois. Vous pouvez donc bénéficier de l'aide de façon rétroactive.

Besoin de conseils pour vos projets de rénovation ?

Contactez un conseiller « FAIRE » pour bénéficier d'un accompagnement gratuit. Pour en trouver un près de chez vous, rendez-vous sur www.faire.fr



Le chèque transition bioéthanol

Avec le chèque transition bioéthanol, la Région Sud vous permet de réduire vos dépenses de carburant tout en contribuant tous les jours à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes physiques propriétaires en leur nom propre d'une voiture particulière à essence à usage personnel ou professionnel, dont le domicile est situé sur le territoire régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les organismes de droit privé (entreprises, associations, indépendants...), propriétaires d'une voiture particulière de société ou de fonction et dont le siège social ou l'établissement de rattachement du véhicule est situé sur le territoire régional.

Quels objectifs ?

Il s'agit d'une aide à la conversion d'un véhicule à motorisation essence en motorisation modulable essence - superéthanol E85 (85% de bioéthanol dans le carburant contre 5 à 10 % pour l'essence SP98-E5 et le SP95-E10).

Comment ça marche ?

La Région prend en charge à hauteur de **250€ la fourniture et la pose**, par un installateur habilité, d'un dispositif de conversion homologué au sens de l'arrêté du 30 novembre 2017, dans la limite de **50% du coût**.

Pour les personnes physiques, l'aide sera accordée pour un seul véhicule par personne, celle-ci devant être propriétaire du véhicule.

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/le-cheque-transition-bioethanol>



Sécurité



Département
des Alpes-de-Haute-Provence



**S'investir
dans la sécurité
c'est pas
du vol**



- A pieds
- En voiture
- A la maison
- Dans les commerces

Si vous êtes victime d'un vol

- Ne vous opposez pas physiquement à l'agresseur
- Cherchez à mémoriser le signalement de l'agresseur (vêtements, signes distinctifs, corpulence), les objets qu'il a touché, la direction et le moyen de fuite (véhicule, marque, modèle, numéro d'immatriculation, couleur...)
- Préservez les indices et ne touchez à rien afin de n'ajouter aucune trace sur les lieux de l'infraction
- Demandez aux témoins de rester sur place ou relevez leurs coordonnées
- Dès le danger écarté, composez le 17 et indiquez clairement l'objet de votre appel et les éléments dont vous disposez
- Déposez plainte : les forces de sécurité seront à votre écoute et vous accompagneront dans votre démarche



● A la maison

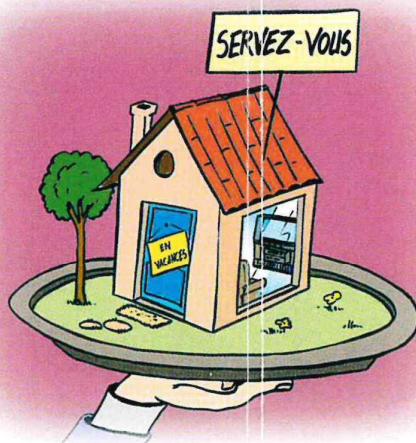
**Protégez vos accès
Le temps est l'ennemi du cambrioleur**

- En veillant à la fermeture des portes et des fenêtres
- En renforçant votre porte d'entrée par des serrures supplémentaires
- En condamnant tous les accès par des volets ou des grilles

**Laissez des signes
de présence**

- En faisant relever votre courrier ou à défaut en le faisant conserver par la poste
- En évitant de laisser un message d'absence sur répondeur
- En organisant une visite régulière de votre domicile par un parent ou un voisin et en faisant si possible ouvrir vos volets en journée

CAMBRIOLAGE
Ne leur livrez pas
votre maison sur un plateau



Pour votre sécurité

- Soyez attentif aux personnes qui ne sont pas du quartier (démarcheurs à domicile, faux agents du service public...)
- Signalez tout véhicule suspect en prenant soin de relever des éléments d'identification (marque, type et numéro d'immatriculation)
- Ne portez aucune indication de nom et adresse sur votre trousseau de clés et évitez de le laisser dans un endroit accessible
- Ne laissez pas de manière ostentatoire de l'argent, cartes bancaires et autres objets de valeur
- Conservez des clichés photographiques de vos biens de valeur

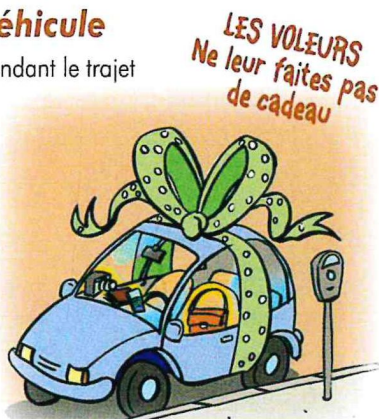
**Dans le cadre des «Opérations Tranquillité Vacances»
organisées toute l'année, signalez votre absence
au commissariat de police ou à la brigade de
gendarmerie, des patrouilles surveilleront votre
domicile : efficacité assurée!**



● En voiture

Sécurisez votre véhicule

- Verrouillez vos portes pendant le trajet
- N'ouvrez pas entièrement votre vitre si on vous sollicite
- Ne quittez pas votre véhicule moteur allumé même pour une courte absence
- Fermez systématiquement votre véhicule et bloquez votre volant
- Garez votre véhicule dans un lieu éclairé
- Evitez de laisser des objets apparents : sacs, clés, téléphones portables, objets de valeur...



● A pieds

Pensez à vous protéger

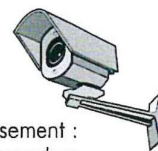
- Soyez vigilant lors de rassemblements (marchés, lieux touristiques, concerts...)
- Pensez à porter votre sac à main en bandoulière
- Evitez de vous déplacer avec des objets de valeur et de l'argent
- Observez la plus grande vigilance à l'occasion de vos retraits d'argent
- Ne laissez pas votre téléphone et ordinateur portable sans surveillance



● Dans les commerces

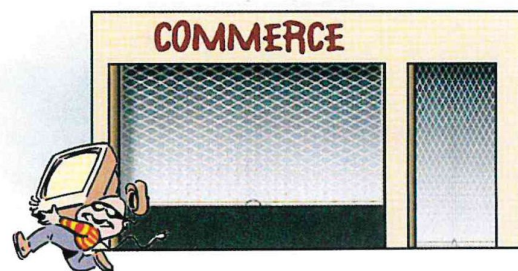
Dissuadez et protégez

- Renseignez-vous auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie afin de bénéficier des conseils d'un référent sûreté
- Protégez vos locaux : éclairage intérieur et extérieur, rideaux métalliques, miroirs, alarme anti-intrusion, vidéo-protection...
- Informez vos clients des mesures de sécurité et de protection de votre établissement : présence de caméras, coffre à ouverture temporisée...



Prévenez et formez

- Formez votre personnel aux mesures de prévention
- N'ayez pas d'habitudes, changez régulièrement votre comportement pour aller déposer des fonds dans les établissements bancaires (horaires et itinéraires) : denenez imprévisible
- Ne laissez pas votre caisse et vos fonds à la vue du public
- Soyez attentif à votre environnement : détectez les allées et venues inhabituelles, soyez vigilant au moment de l'ouverture et de la fermeture de votre établissement, en cas de doute n'hésitez pas à différer l'ouverture et la fermeture de votre établissement et composez le 17



DLVA face au coronavirus

→ La DLVA a assuré :

- 100% des services communautaires disponibles avec un fonctionnement adapté à la situation (mode dégradé, présentiels, travail à distance, réponses aux urgences)
- Un accueil téléphonique de l'Agglomération (du lundi au vendredi de 8h30 à 18 heures),
- Le maintien des services essentiels au service public de la population (ramassage des déchets, eau et assainissement, transports...)
- L'ouverture partielle des déchetteries.
- Une accélération du paiement des factures aux entreprises...

→ La DLVA a informé :

- La population via son site internet et ses réseaux sociaux mis à jour quotidiennement : mise à jour des commerces ouverts,...
- Les entreprises pour les différentes aides (État, Région, Agglo) à travers un document envoyé à chacune d'entre-elles.

→ La DLVA a financé :

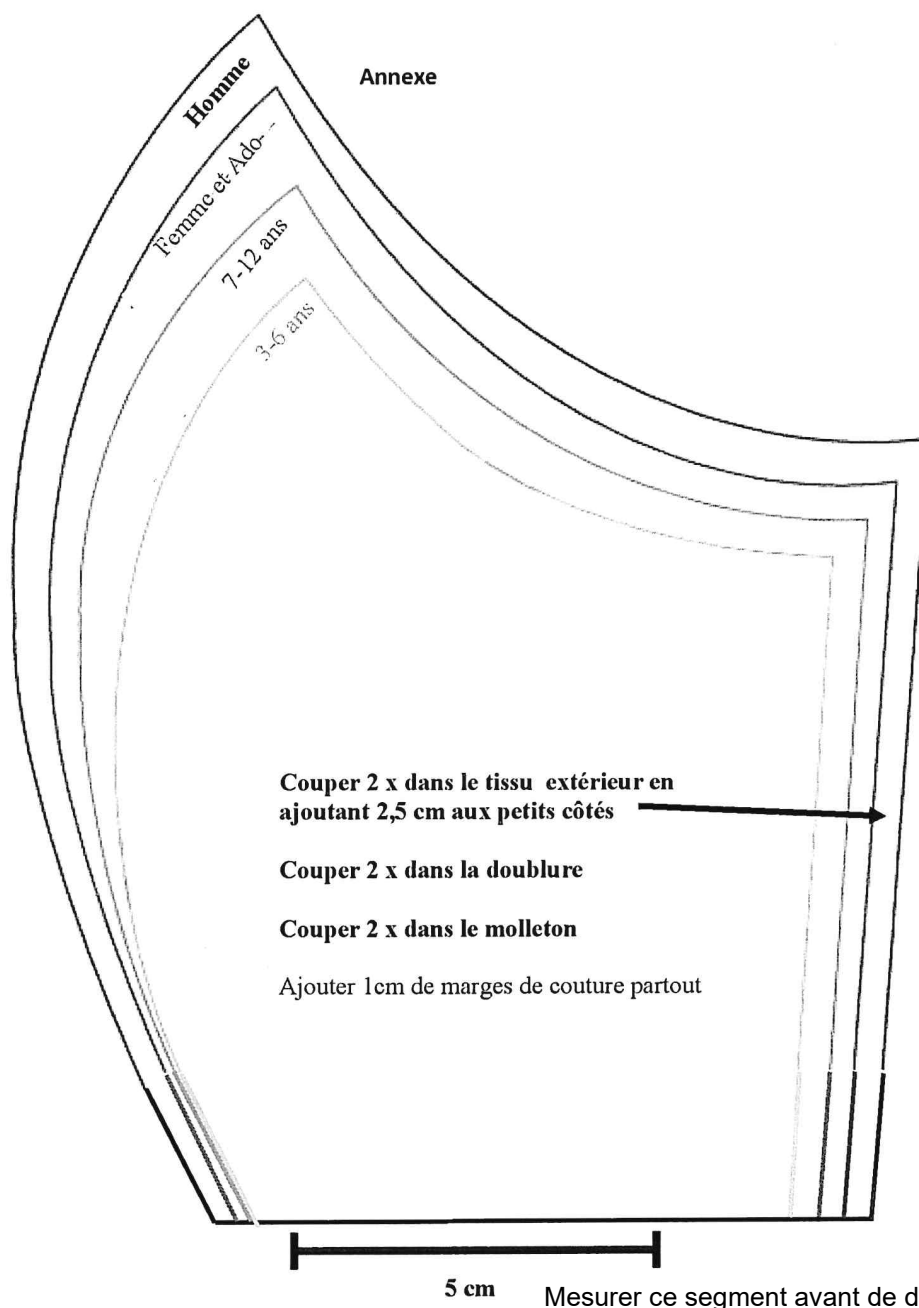
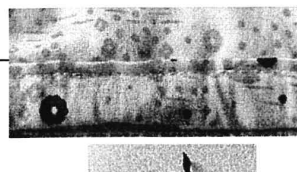
- Pour les entreprises et des commerces : un Fonds Urgence 04 (130 000 €) + Fonds Covid Résistance (130 000 €). Soit jusqu'à 1000 euros d'aides direct pour les TPE.
- Pour les acteurs culturels : Une offre de 3 mois gratuits des ressources numériques des médiathèques. Le remboursement des spectacles annulés. Le maintien des subventions aux associations culturelles
- Pour les acteurs touristiques : Un report de la taxe de séjour Une suspension de la Taxe d'Ordures ménagères pour l'hôtellerie de plein-air
- Pour la population et les services municipaux de l'Agglomération : L'achat de 70.000 masques.



Confection de masques

Patron

- 1- Découper le patron (**annexe**)
- 2- Découper les pièces de tissus en coton nécessaire (voir patron) : nous obtenons 4 pièces de tissus
- 3- Découper le molleton (voir patron) : nous obtenons 2 pièces de molleton
- 4- Couper environ 2 élastiques de 30 cm pour le grand modèle (adapter la longueur à la taille souhaitée)
- 5- Assembler les 2 pièces de tissu « extérieur » endroit contre endroit » partie arrondie
- 6- Faire le même assemblage pour les 2 pièces tissu doublure
- 7- Assembler les 2 pièces de tissus obtenues « endroit contre endroit » en insérant les 2 pièces de molleton
- Coudre uniquement en haut et en bas : ne pas coudre les petits côtés
- 8- Retourner l'ensemble sur l'endroit
- 9- Surpiquer la couture centrale (verticale)
- 10- Surpiquer le haut et le bas à quelques millimètres du bord
- 11- Replier les petits côtés (2 fois 1 cm) - repasser
- 12- Piquer à quelques millimètres du pli pour créer une coulisse
- 13- Faire glisser le nœud dans la coulisse pour le confort



ANIMATIONS

APER (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ROUMOULES)

Présidente Ingrid PIERRE JEAN
Tél. 06.13.13.12.99
aper.04@hotmail.com

BODY & MIND

Yoga et tricot
Présidente Annick GIRAUD
Contact : Bernadette CATTANEO
Tél : 06 86 59 96 42
mail.bodyandmind@gmail.com

CINEMA DE PAYS

Cinéma itinérant en milieu rural
Président Jean-Marie CAYET
Tél. 04.92.78.13.25 ou 09.63.04.56.52
cinemadepays@gmail.com

CLUB INTER-AGE LE COLOMBIER

Président Joël LE BRAZIDEC
Tél. 07.81.30.88.55
Vice-Présidente : Mme Annie BARATTA
Tél. 06 85 57 73 22
escargotiere04@gmail.com

LA COLLINETTE

Découverte du chant
Présidente Françoise IELLI
Tél. 06.73.08.16.80
fanchette04@hotmail.fr

COMITE DES FETES

Président Robert ROY
comitefetesroumoules@free.fr

L'ECHO DU COLOSTRE

Défense des droits et des causes
Président Michel PREAU
Tél. 06.73.53.97.14
preaumichel@orange.fr
Trésorier Jean ROUSSET
Tél. 04.92.77.87.29
mcjrrousset@hotmail.fr

L'ECOLE ET L'ASSOCIATION MOUVEMENT

Présidente Sophie SEZILLE
Tél. 04.92.77.86.15
ecoleroumoules@gmail.com

F.D.V (FORME DETENTE ET VITALITE)

Pilates - LIA - Modern Jazz -
danse et éveil musical enfants
Présidente Rosine di SERIO
Tél. 06.60.59.81.71
Secrétaire Nathalie BERNE
Tél. 06.42.21.59.94
fdv04@yahoo.fr

LES ATELIERS DE LA GOULOTTE

Théâtre et dessin
M. Thierry PINSART
Tél : 04.92.77.82.82
lagoulotte@free.fr

TEMPETE

Soirées dansantes, lotos, randonnées pédestres
Président Laurent COLIN
Tél. 06.95.04.62.69
evementiel@asstempete.com

TERRAIN DE MOTOCROSS DE ROUMOULES « Pierre GUILLAUMOND »

Président Eric MICHEL
Tél. 06.42.50.28.07
motoclubduvar@gmail.com

ROUMOULES SAVATE BOXE FRANCAISE CLUB

Boxe française
Trésorier : Jean-Philippe LO SCHIAVO
Tél : 06.51.07.05.50
roumoules.savate@gmail.com

SOCIETE DE CHASSE

Président Max IELLI
Tél. 04.92.77.87.18
fanchette04@hotmail.fr

VIS TA MINE

Théâtre et vidéo
Président Cédric GISONDI
Tél. 06.83.33.01.18
cedricgisondi@hotmail.com
Animatrice Théâtre : Magali LAPOSSE
Tél : 06.82.45.18.17
magali.laposse@laposte.net

CLUB VOVINAM VIET VO DAO

Arts martiaux
Président Christian BOURJAC
Tél. 06.74.78.56.78
hivchristian@hotmail.fr



La vie associative

FORME, DÉTENTE, VITALITÉ

L.I.A : Bougez et dansez



Le L.I.A (Low Impact Aérobie) est une danse dynamique et rythmée adaptée aux adultes comme aux jeunes. Le style de combinaisons chorégraphiées, favorise le développement de l'équilibre, de la souplesse et de la forme physique dans son ensemble. C'est un travail de coordination sans impact au sol, ménageant les articulations. Bonne ambiance garantie.

- **mardi de 18h15 à 19h15**

Pilates : pour une meilleure posture



C'est une méthode d'entraînement physique qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique et qui permet de raffermir le corps en douceur et en profondeur.

Le pilates apprend à bien contracter ses abdominaux et aide à prendre conscience de la sangle abdominale qui est garante d'un bon maintien corporel et permet aussi de protéger les lombaires.

Les principales règles à intégrer sont : alignement, respiration, contraction du périnée et du transverse)

- **mardi de 17h00 à 18h15**
- **mardi de 19h15 à 20h30 (complet)**
- **jeudi de 10h à 11h15 (complet)**
- **jeudi de 18h15 à 19h15**
- **jeudi de 19h15 à 20h30**

Renseignements et inscriptions auprès de

Rosine 06.60.59.81.71

Attention :

les places sont limitées à 15 personnes par créneau

**Les cours sont assurés par
Isabelle BARBIER, diplômée d'Etat**

COMITÉ DES FÊTES

L'équipe du Comité des Fêtes a subi dans son calendrier l'épidémie de la première partie de l'année 2020, ce qui l'a contrainte à annuler, à contrecœur, plusieurs de ses manifestations dont la célèbre Fête champêtre dite « Fête du Bœuf » initialement programmée le dimanche 21 juin.

Cette fête, nous le savons tous, est toujours très attendue et rythme la vie du village, et bien au-delà puisque certains participants arrivent de départements voisins. Elle représente, chaque année, un moment d'échange, de rencontre, de détente et de partage.

L'édition 2020 étant concomitante avec la Fête de la Musique, une surprise musicale attendait les participants.

Reporter cette grande manifestation après la mi-juillet devenait complexe et sans grande garantie de succès si l'on tient compte de la disponibilité de nos membres en juillet, du calendrier des prestataires et de la garantie d'un nombre suffisant de participants. Cette manifestation de juin demande une charge organisationnelle qui débute en janvier.

L'édition 2021 sera encore plus belle et plus festive n'en doutons pas.

La Fête de la Saint-Joseph et la traditionnelle soirée spaghetti du muguet ont également souffert des annulations du premier semestre.

Le Comité des Fêtes remercie tous les partenaires et prestataires avec qui des engagements avaient été pris et qui nous renouvellent leur confiance pour décaler les prestations initiales.

Nous avons essayé, autant que cela nous a été possible, d'informer les habitants au fur et à mesure que les annulations ont dû être actées.

Au calendrier du Comité des Fêtes pour le dernier trimestre (*sous réserve de décisions contraires émanant des autorités) :

- samedi 3 octobre 2020* "soirée spaghetti" animation "Cap'tain Jo Animation" P.A.F adultes 22,00 € - inscriptions 04.92.72.79.50 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
- samedi 21 novembre* "soirée spaghetti du Beaujolais nouveau" + spaghetti + soirée dansante P.A.F. adultes 22,00 € inscriptions 04.92.72.79.50 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Toute l'équipe du Comité des Fêtes espère vous retrouver très bientôt et tous en bonne santé.



ANIMATIONS

MOTO CLUB

Concernant nos activités cette année, nous proposons des stages de pilotage d'enduro et de motocross sur le terrain de motocross de Roumoules, ces stages ont lieu les samedis toute la journée.

Un dimanche par mois, un roulage libre est fait sur notre terrain, avec buvette et snack sur place.

Ensuite, nous organisons également des colonies sur 4 jours, qui auront lieu du Jeudi 09 Juillet au Dimanche 12 Juillet et du Mardi 04 Août au Vendredi 07 Août 2020.

Enfin, nous organisons **une épreuve du championnat de ligue de Provence sur notre terrain de motocross de Roumoules le week-end du 05 & 06 Septembre 2020.** (spectacle gratuit – restauration sur place)

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez nous contacter au 0789870576 ou motoclubduvar@gmail.com
Voir page FB moto cross roumoules et site internet www.moto-club-du-var.com

Éric MICHEL
Moto Club du Var

CLUB INTER-ÂGE LE COLOMBIER

Le 18 janvier 2020, nous avons tenu notre assemblée générale avec dégustation des gâteaux et galettes des rois avec le verre de l'amitié.

Le 14 février 2020, en collaboration avec le club des aînés de RIEZ, nous avons passé un bel après-midi cinéma avec projection sur les ponts de la vallée du Verdon avec petit goûter.

Le 23 février 2020, notre thé dansant a réuni 50 personnes, belle ambiance.

Le 29 février 2020, sortie cabaret aux Franky Folies de Venelles où nous avons passé des moments de belle convivialité et de rires.

Ce fût notre dernière manifestation du 1^{er} semestre, car suite à la pandémie COVID.19, toutes les activités du club ont été annulées jusqu'au mois de septembre 2020.

Restez prudents.
A bientôt

TEMPETE

Planning :

- loto le 20 décembre
- soirée réveillon le 31 décembre

CINEMA DE PAYS



Séances les :

9 octobre
23 octobre
6 novembre
20 novembre
4 décembre
18 décembre.



Vous trouverez sur le site de Roumoules (roumoules.fr), dans la rubrique *Vivre à Roumoules* puis *informations pratiques* puis *téléchargement*, 1 document que vous pouvez récupérer sur votre ordinateur.

- Un formulaire de demande d'affichage sur le panneau lumineux qui peut être complété depuis l'ordinateur, et être envoyé sur la boîte mail de la mairie : mairie-roumoules@wanadoo.fr

Si vous souhaitez que les événements culturels que vous organisez soient mentionnés dans le journal culturel édité par la DLVA,

<https://www.durance-luberon-verdon.com/annonce-manifestation-en-ligne.html>

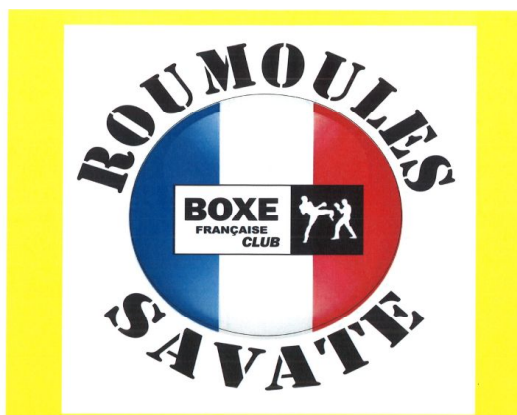
AUX UTILISATEURS DE LA SALLE POLYVALENTE

Si vous souhaitez retenir la salle, veuillez-vous inscrire au moins 3 semaines avant la date prévue, ceci dans un souci d'une bonne organisation et afin de satisfaire tout le monde. Le Conseil Municipal tient à remercier les associations et les loueurs de la Salle qui jusqu'à présent ont fait preuve de ponctualité, de propreté et de respect du matériel



ANIMATIONS

ROUMOULES SAVATE BOXE FRANÇAISE CLUB



Reprise le 7 Septembre

Contact : Jean-Philippe : 06.51.07.05.50

Horaires

Lundi et Jeudi :

17 H 00 à 18 H 15 Cours enfants

18 H 15 à 19 H 30 Cours Ado et débutants

19 H 30 à 21 H 30 Cours Adultes.

Mercredi

15 H 00 à 16 H 00 Cours enfants

16 H 00 à 18 H 00 Entraînement compétition

Samedi

15 H 00 à 17 H 00 Entraînement compétition.



Le club qui n'a que 4 ans d'existence et qui n'accueille les enfants que pour sa troisième année consécutive, a participé à sa première compétition officielle : les championnats de France Assaut à Marseille au mois de mars.

Le club était représenté par le jeune Yanis Julien qui a terminé vice-champion de Provence dans sa catégorie.

Yanis s'étant fort honorablement incliné face au champion du monde 2019.

Le club Roumoules Savate BFC souhaite poursuivre son action envers les jeunes qui veulent faire de la compétition en les entraînant et les accompagnant lors des championnats.

Cette année nous participons sous l'égide du CNOSF (Comité national olympique et sportif français) à l'opération

Carte passerelle Sport Scolaire / Sport en Club

Afin de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club, la Carte Passerelle mise en place par le CNOSF offre à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération.

Pendant 7 semaines, entre le 1^{er} septembre et le 17 octobre 2020, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement à raison de 3 séances maximum par club afin de faire découvrir la Savate Boxe Française dans le but final d'une prise de licence et d'une adhésion des jeunes.

Le CNOSF prend en charge le volet assurance de tous les enfants qui participent à ce dispositif sur la durée de l'opération (CM1 et CM2 licenciés UGSEL et USEP).



ANIMATIONS

VOVINAM

ARTS MARTIAUX VOVINAM VIET VAO DAO À ROUMOULES

Notre association, créée il y a 16 ans et aidée par la bienveillance de la municipalité connaît un regain d'activité depuis 2 ou 3 ans. En effet forte de plus de 50 adhérents, répartis dans le Canton de Riez, elle dispense 2 fois par semaine (le mercredi et le vendredi) des cours dans la salle polyvalente du village, en alternance avec le club de boxe de notre ami Jean Philippe.

Le fait de se déplacer de temps en temps dans d'autres clubs français et de participer à des championnats ou coupe de France est un moment privilégié pour les enfants et les adultes, mais, n'est pas une finalité en soi. Le but ultime est, un jour ou l'autre, d'emmener les pratiquants (vo sinh en vietnamien) à la source de cet art martial, c'est à dire au Vietnam.

Cette année 2020 restera dans tous les esprits de ceux qui auront connu le confinement. Sur le plan sportif, jamais une saison, depuis des décennies, ne s'était déroulée ainsi. Nous aurons tous en fin juin un goût d'amertume, un goût d'inachevé. En effet, après un début de saison qui voyait de nombreux nouveaux pratiquants nous rejoindre, les projets du printemps s'annulaient les uns après les autres. La plus grande déception fût l'annulation des coupes de France. Pour les adultes billets de transport pris, hôtels réservés... tout tombait à l'eau. De même, pour les enfants, qui devaient participer à la coupe de France au mois de mai...

Cependant nous ne sommes pas restés inactifs pendant cette drôle de période. En effet nous avons continué à travailler avec les pratiquants grâce aux moyens vidéo, des conseils téléphoniques, etc. Nous avons tous des fourmis dans les jambes et nous espérons vous retrouver tous en pleine forme. Bon courage à tous.

Vous pouvez nous retrouver dans différents villages : Roumoules, Riez, Allemagne en Provence et St Martin de Bromes.

Au plaisir de vous voir ou revoir sur le tatami.

Pour tout renseignement (horaires ou autres) contactez :

Marie : 06 01 74 24 74

Mail : hlvchristian@hotmail.fr

Facebook : Vovinam Roumoules



Stage octobre 2019 Vietnam



Quelques lignes d'histoire

Les Alpes-de-Haute-Provence et l'indépendance américaine

Le village de MAJASTRES, de l'actuel canton de Riez, ne compte que 4 habitants permanents (recensement de 2017). Les ETATS-UNIS ont plus de 300 millions de ressortissants. Pourquoi associer ces deux noms ? Qu'est ce qui les rapproche ?

Il se trouve que le 5 septembre 1781 eut lieu, près de l'embouchure de la baie de la CHESAPEAKE en Virginie, une bataille navale, décisive de la guerre d'indépendance des Etats-Unis, entre la flotte britannique de l'amiral Graves et l'escadre commandée par de Grasse. Elle se solda par une victoire française qui empêcha la Royal Navy de secourir les forces à terre du général Cornwallis qui défendaient la ville de Yorktown assiégée par les armées coalisées de Washington, Rochambeau et La Fayette. Celles-ci, au contraire, purent, grâce à cette victoire, recevoir renforts et provisions. Il s'en suivit la chute de Yorktown puis l'indépendance des Etats-Unis jusqu'alors colonie britannique.

Dans l'escadre française qui remporta cette victoire se trouvait le vaisseau de 74 canons « Le Marseillais » (1) commandé par Henri-César de Castellane-MAJASTRES dont de Grasse dira de lui après la bataille : « Très instruit, bon manœuvrier, d'un très grand sang-froid ». Il fut également présent lors de la reddition de Cornwallis après la chute de Yorktown. Il est mort à RIEZ le 5 mai 1789.

Voici pourquoi le nom de ce petit village de MAJASTRES est lié à celui des ETATS-UNIS.

Mais il y avait aussi d'autres marins, originaires de ce qui est maintenant le département des Alpes de Haute-Provence (2), présents dans cette bataille navale, tels Villeneuve Esclapon de VALENTOLE, Tressemanes de BRUNET, Bernier de PIERREVERT ou qui ont affronté la Royal Navy dans les parages à cette époque, tels Bertet de la Clue de MOUSTIERS, Fabre de Mazan de RIEZ.

Patrick ROY

(1) « Le Marseillais » ainsi nommé car la Chambre de Commerce de Marseille avait rassemblé les fonds nécessaires à sa construction (1762-1766) et avait fait don de ce bateau à la Marine Royale. C'était un vaisseau de 55 mètres de long, de 1 500 tonnes de déplacement et ayant 740 hommes d'équipage. Aujourd'hui, un bâtiment de guerre de même rang n'a qu'un équipage de moins de 200 personnes. Il faut dire que la conduite des machines et la mise en oeuvre d'armes automatiques nécessitent beaucoup moins de monde que le maniement de 80 tonnes de cordage, de 2 500 m² de voiles et le service de 74 canons.

(2) A l'époque, des vigueries (juridictions administratives qui ont subsisté en Provence jusqu'à la Révolution) tenaient la place du département actuel : vigueries de Castellane, de Moustiers de Forcalquier, de Digne, ...

Un peu de littérature

Dans ce numéro je vous propose un texte de la littérature française. Bien sur ce texte a un rapport avec l'histoire récente de notre village. C'est ce qui en fait l'intérêt.

Je vous propose de revisiter une fable de Monsieur, Jean de la FONTAINE :

LA GRENOUILLE QUI VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BŒUF

« Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant : Regardez bien ma sœur ;
Est-ce assez ? Dites-moi ; n'y suis-je point encore ?
Nenni. M'y voici donc ? Point du tout. M'y voilà ?
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva... »

Je vous fais grâce de la morale vous êtes tous à même de l'imaginer.

Alain COCUAUD

Enigme

Signé : Joseph JOSEPHIN (bien sûr il s'agit d'un pseudo.) Mais qui suis-je ?

Pour vous aider 3 indices

1/ La couleur jaune fut très importante pour mon auteur. 2/ Arsène LUPIN est mon cousin.
3/ Le nom de mon auteur est une couleur de cheveu.

(Solution page 44)



Un texte... Ma mémoire

G. Borreda

Ma mémoire est comme un magasin de souvenirs éparpillés sur des étagères ou accrochés aux murs d'un grand corridor venteux.

Ici rien n'est à vendre ni à visiter. Cependant vers la fin du jour, en levant les yeux vers le ciel on pourra voir les constellations de la nuit ou la masse cotonneuse des nuages teintés de cuivre et de reflets vermeils.

En déambulant dans les aires du passé, je peux selon mes états d'âmes remonter à loisir ou bien descendre le cours du temps à la croisée d'une galerie de visages, certains familiers et d'autres dont j'ai perdu les prénoms et les noms, ainsi que des photographies de lieux qui se confondent, parfois qui s'entremêlent, et je marche, je déambule dans le couloir des années jusqu'à ce que viennent la soif et des douleurs aux pieds, quand soudain, je m'aperçois qu'un nuage de brume grise est sur le point de recouvrir l'horizon de mes souvenirs.

Mais quelle était donc ma quête au juste en naissant dans ce monde ? Je ne sais plus et Je suis quelque peu dans la confusion. J'étais venu avec un but mais je ne sais plus très bien ce que c'était. Peut-être chercher ma bonne étoile dans le ruban scintillant de la voie lactée, ou bien une pierre précieuse, un talisman donnant accès à la mémoire du passé et du futur de notre monde, ou construire un voilier pour sillonner les océans à la recherche d'une réponse sur les mystères de la vie et de la mort, ou encore partir, tout abandonner tel le bouddha pieds nus et peu vêtu sur les chemins de l'illumination et de l'éveil, à la découverte d'un passage des âmes entre les nuages. Enfin recevoir une réponse à ma présence au milieu de la mêlée humaine, trouver un sens à la souffrance, une sortie, une issue à l'urgence de l'histoire et du temps qui passe, avant de franchir à tout jamais la porte flamboyante du couchant.

L'amour est une pierre bleue

G. Borreda

La vie est un chemin venteux
Et l'amour une pierre bleue
Oubliée dans la poche d'une petite fille
Pour toi, quand du creux des jours il survint
Il fut d'abord pareil à ces fragiles rubans
Papillons satinés, que tu portais enfant
De tes cheveux ôtés, à la croisée des ans
Bannière de soie ondoyante
Dans la diaphane lumière du jour naissant
Furtivement déposée par un vent indolent
À la lisière de tes seize ans
Où un temps il est resté, secrètement lové
Sous les plis sages de ta robe de coton
De ton corsage fermé, jusqu'au dernier bouton

C'est au détour d'un regard bleu
De ces mots qu'on dit avec les yeux
Et par eux révélé, qu'il s'est déployé
Pour devenir ce foulard aux couleurs vibrantes
Juste tissé pour tes épaules
Depuis le seuil de tes jours
Jusqu'aux confins de tes rêves
Quand vous alliez sur un chemin
Ouverts à l'espérance folle

Mais ce chemin est un lacet
Qui trop se serre ou se défait
Et dont le cours vous a mené
Jusqu'au jardin des vérités

Une lettre un matin, fébrilement décachetée
Des mots de plomb sur ton cœur assénés
Ouvrant une béance où ta vie s'engouffrait
Tu tombais, tu n'en finissais plus de tomber
Dans un escalier aux marches tronquées

Alors tu as maudit les heures de ce jour
Où tu as vu ton amour, pareil au soleil
Ce fruit brûlant, adoré, d'un jardin, éphémère
Un temps si haut, si fier, maître de tes yeux
Descendre lentement sous l'horizon flamboyant
À ton cœur pour toujours ton bonheur dérobé
Entraînant avec lui tes plus belles années

Lune de plénitude par les sommets exaltée
Oiseau de liberté aux ailes effilées
Fendant les alizés dans la brillante clarté
Une gerbe de feu t'a soudain terrassée

L'opulente splendeur du jardin de ton cœur
Sous le givre et la gelée brusquement s'est figée
Les allées embaumées où l'on vous vit passer
Au printemps des amants, amoureux, enlacés
À tes yeux pour longtemps ont perdu leurs attraits
Il souffle un vent d'hiver soudainement en été

Sur les rives du lac où jadis vous dormiez
Face au sillon d'argent jusqu'à vous déroulé
La trace de l'espace où vos corps exultaient
Depuis longtemps la pluie est venue l'effacer

Dans ta chambre, esseulée, sur le fauteuil élimé
Le vieil ours de peluche, la poupée chiffonnée
restent les derniers témoins de tes larmes versées
Sur ce fruit de passion que chacun veut goûter
Le grand amour radieux, la divine bonté
Sur la roue de nos désirs, toujours écartelé

Sur les rives lointaines d'une mémoire vaine
Le flot de tes regrets au soir s'est apaisé
Le temps, de ton chagrin, a lissé les ourlés
Et laissé à ton front quelques légers sillons

Par un matin de mai, le soleil printanier
Entre les rideaux de tulle est venu t'inviter
À reboire à la source si longtemps ignorée

D'autres yeux sur tes pas se sont retournés
D'autres lèvres, des tiennes, ont goûté les baisers
Et glissés à ton cou des mots doux enflammés
À ton corps les ivresses des plaisirs retrouvés
Sur ton cœur la couture d'un grand amour passé
Qui insinue le doute, la peur de trop aimer

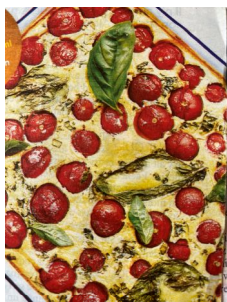
La vie est un chemin venteux
Et le chagrin d'amour
Une pierre bleue à jamais échouée
Sur une table de chevet
Entre la lampe de satin
Et la photo des jours anciens



A VOS FOURNEAUX

CLAFOUTIS DE TOMATES CERISES

(pour 4 personnes)



- 20 tomates cerises
- 3 oeufs
- 20 cl de lait écrémé ou 20 cl de crème liquide (pour un résultat plus moelleux)
- 100g de farine complète
- 10g de parmesan rapé
- 1 gousse d'ail
- 3 branches de basilic
- sel et poivre

- Préchauffez le four à 200°. Laver les tomates cerises et placez les dans un plat allant au four. Hachez la gousse d'ail pelée. Réservez quelques feuilles de basilic et ciselez le reste.

- Battez les œufs, ajoutez la farine, l'ail et le parmesan puis versez le lait petit à petit. Mélangez bien. Salez et poivrez.

- Versez la préparation sur les tomates puis parsemez de basilic ciselez. Enfourez pour 40 minutes. Dégustez tiède ou froid.

TOMATES CONFITES



- De belles tomates allongées bien mûres. Enlevez le pédoncule et les ébouillantez 30 secondes dans une casserole afin de les peler.
- Coupez-les en 4 quartiers et enlevez les graines pour obtenir des pétales débarrassés de leur chair intérieure
- Placez les tomates sur une plaque recouverte de papier sulfurisé, côté bombé vers le haut. Parsemez d'aromates (thym, laurier, ail...) et d'une pincée de sel, de poivre et de sucre (pour enlever acidité). Arrosez d'huile d'olive et enfourez 4h à 90°

- Laissez les tomates refroidir et les conservez dans un bocal au frais. Au naturel pour un usage immédiat et recouvrez d'huile d'olive pour être consommées dans les semaines suivantes (en salade, sur les pâtes, dans des tartes, des cakes ...)

SUCETTES AU CHOCOLAT

- Coupez des tranches de pastèques en triangles en éliminant les pépins mais en conservant la peau.
- Essuyez-les avec du papier absorbant. Plongez la pointe dans du chocolat pâtissier fondu.
- Faites sécher les sucettes à la verticale, dressées sur une pique et les saupoudrez de fleur de sel ou de noix de coco râpée ou de menthe.
- Les laissez prendre au frais 30 minutes avant de les déguster

AUBERGINES GRILLÉES AUX ÉPICES, BOULGOUR ET CITRON VERT



Pour 4 personnes

- 2 aubergines
- 200g de boulgour
- 1 citron vert bio
- 2 cuil à soupe de coco râpée
- 2 cuil à café de dukkah (mélange d'épices, de graines, de noix)
- 1 filet d'huile d'olive

- Dans une casserole d'eau faites bouillir un volume d'eau équivalent au double du volume de boulgour. Faites cuire 8 minutes puis couvrez et laissez gonfler 5 minutes.

- Faire des zests de citron et pressez le citron. Coupez les aubergines en bâtons et les faire mariner 10 minutes dans le jus de citron additionné des zestes et des épices.

- Poêlez les aubergines dans l'huile d'olive chaude jusqu'à ce qu'elles soient dorées.

- Servir le boulgour avec les aubergines aux épices et saupoudrez de coco râpée.

FONDANT CAFÉ-CARDAMOME



Pour 6 personnes

- 20 gousses de cardamome
- 2 oeufs
- 70g de sucre roux
- 2 cuil à soupe de yaourt crémeux
- 8 cl de liqueur de café
- 10 grains de café
- 100g de beurre + 20g pour le moule
- 160g de farine
- ½ sachet de levure chimique
- sel

- Préchauffez le four à 180°C

- Fendez les gousses de cardamome pour récupérer toutes les graines. Dans un saladier mélangez la farine, la levure, les graines de cardamome et une pincée de sel

- Fouettez le beurre mou dans un plat avant d'y incorporer les œufs un à un, puis le sucre, puis le yaourt. Ajoutez petit à petit, en alternant le mélange de farine et la liqueur de café

- Beurrez un moule à cake. Versez la pâte dans le moule et déposez les grains de café sur le dessus.

- Enfourez 30 minutes.

ASTUCE À ESSAYER

Marre de verser un torrent de larmes lorsque vous épluchez un oignon ? Placez-le au congélateur pendant 10 minutes avant de l'éplucher et de le couper. Vous pouvez aussi le mettre dans un saladier rempli d'eau froide et le garder 30 minutes au frais. L'oignon n'aime pas le froid donc il ne libérera pas son gaz.



Le petit blanc de provence l'escargot des steppes

Ils n'ont rien de comparable avec les petits gris de Bourgogne ; ils fuient le sol et la terre trop chaude, pour chercher un peu d'humidité sur les tiges de nos végétaux ou d'autres supports. Ils peuvent aussi se fixer sur des véhicules et être transportés loin de leurs habitats d'origine.

En fait les petits blancs ne consomment que très peu de végétation, mais ils étouffent les bourgeons.

En revanche pour les petits ruminants comme les ovins, ils peuvent transmettre des parasites pulmonaires, et avoir un impact sur la production.

Comment se débarrasser des escargots :

Utiliser des répulsifs naturels, modifier les habitudes ou utiliser des insecticides.

Les répulsifs naturels :

- Dans plusieurs soucoupes mettre un peu de bière et les laisser toute la nuit dans le jardin,
- Entourer les endroits du jardin à protéger avec des fils ou des rubans de cuivre,
- Écraser les coquilles d'œufs et saupoudrer la terre des plantes à protéger,
- Pulvériser du café froid sur les plantes, ou bien saupoudrer le sol avec le marc de café,
- Utiliser de la terre de diatomée, mais seulement la version non toxique au contact alimentaire,
- Du gingembre en poudre, du talc, des cendres ou du citron vert peuvent également participer à faire fuir les escargots,
- Écraser des gousses d'ail et mélanger la pâte avec de l'eau. Au bout de quelques heures verser le liquide macéré dans un pulvérisateur et arroser les plantes,
- La liste n'est pas exhaustive...

Le changement d'habitude :

- Retourner fréquemment la terre autour des plantes, pour supprimer fortement les œufs d'escargots,
- Éliminer les recoins et les fissures, qui servent de cachettes aux escargots,
- Utiliser certaines fleurs qui repoussent les escargots : les frésias, les hémérocailles, les azalées, la menthe, le fenouil, le persil ou le basilic,
- Une méthode beaucoup plus longue, consiste à retirer les petits escargots à la main, les écraser ou les déposer plus loin,

Les insecticides.

- Des granules à répartir sur le sol. Mais attention aux petits enfants et aux animaux de compagnie,
- Le phosphate de fer très molluscicide, est utilisé pour éliminer les escargots et les limaces.



L'abeille

Elle a une vision à 360°, 2 antennes, 4 ailes, 6 pattes et 5 yeux. Les deux yeux, les plus gros de l'abeille, composés de milliers de facettes, sont placés de chaque côté de sa tête. Les 3 autres appelés ocelles, plus petits, sont sur le haut de son crâne. Selon la luminosité perçue, ils renseignent l'insecte sur l'heure de rentrer à la ruche. Indispensable pour ne pas se perdre dans l'obscurité.

Chez les abeilles, chacun à son rôle à tenir. La reine assure la survie du groupe en pondant un œuf par minute. Les ouvrières récoltent le pollen et entretiennent la ruche. Quant aux abeilles mâles, elles ne font rien sauf paresser.

C'est un insecte en danger : pollution, pesticides, monocultures, parasites. En pollinisant les végétaux, ces dernières assurent notre nourriture. Leur disparition serait donc une vraie catastrophe pour nous.



Dépôt légal en Préfecture
N°212
Du 9 juillet 2001

—
Directeur de la publication
Gilles MEGIS
—

—
Edité et imprimé par
La Mairie de Roumoules
Photos : Mairie de Roumoules,
associations, particuliers
—

Parution semestrielle

Cadastre.gouv.fr

Plus besoin de se déplacer pour
rechercher, consulter, commander
sa feuille de plan cadastral

L'accès du public aux informations cadastrales est réglementé.

Toute demande d'informations
cadastrales doit dorénavant se
faire par écrit auprès de
l'administration fiscale ou des
communes.

De plus pour préserver la vie
privée des personnes, le nombre
de demandes par un même
usager est limité à 5 par mois
sauf pour leurs propres biens.

Décret n°2012-59 du 18 janvier
2012

ATTENTION SEULS LES GRAVATS SONT AUTORISÉS SUR LA DÉCHARGE DE LA COMMUNE

Désormais, il est interdit d'y
déposer les déchets verts qui,
conformément à la loi, ne sont
plus pris en compte par les
assurances. Ils doivent être
transportés à la déchèterie de
QUINSON ou RIEZ ;

Bulletin préparé par :
Robert AMBROSIO, Fabien
CIGLIANO, Alain COCUAUD,
Marie-Christine DEAUZE, Gilles
MEGIS, Sébastien MOHEN,
Dany NESTERCZUK, Alain-
Patrick ROY, les associations
et les secrétaires Sylvie et
Rosine. Nous remercions toutes
les personnes qui ont contribué
à son élaboration.



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Les 1^{er} et 15 septembre 2020
Puis le 1^{er} Mardi de chaque mois
S'inscrire en Mairie.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Passage le 4^e mardi du mois (il faut s'inscrire)

04 92 70 22 95 service gratuit



(prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

SERVICE RESERVE AUX PARTICULIERS



Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. Il vous sera proposé une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et il faudra que vous précisiez pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne sont pas autorisés à pénétrer chez les particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m3)

Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Appareils ménagers, électroménagers, appareils électriques et de chauffage, chaudière, réservoirs, meubles, literie, vaisselles, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

Sont exclus :

Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavres d'animaux.

Horaires d'ouvertures des déchetteries :

RIEZ

Du Mardi, Jeudi, Vendredi
8h à 12h et 14h à 17h
Samedi
8h à 12h

MANOSQUE

Avril à septembre : 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 / dimanche et jours fériés de 9h à 12h
Octobre à mars : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Vous pouvez déposer vos radiographies (Pensez à enlever votre identité)

Les déchets acceptés en déchetteries :

Batteries, bois, déblais/gravats, plâtre et plaque de plâtre, polystyrène, cartons, encombrants, huile de vidange, métaux, liquides de refroidissement, pneumatiques, déchets verts, piles et accumulateurs, radiographies, déchets diffus spécifiques, petits et gros appareils d'électroménager.

Pour plus d'informations : www.dlva.fr ou téléphoner au 04.92.70.13.90



Aide aux animaux

(conseils pour faire garder un animal / SPA, fourrières, associations, législation ...)

<https://mon-patou.wixsite.com/aiderlesanimaux>

VOUS AVEZ PERDU OU TROUVÉ UN ANIMAL

1. VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL:

Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire.
Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département.

- Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD. - Vous avez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage). Vous pouvez le demander à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas.
- vous pouvez faire la déclaration de perte :
 - sur le site www.i-cad.fr (espace Détenteur)
 - par téléphone au **08 10 778 778** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h 30),
 - par e-mail à contact@i-cad.fr en précisant: URGENT -ANIMAL PERDU
 - en utilisant le service. www.filalapat.fr (pensez à télécharger l'application gratuite)..

2. VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL:

Contactez l' I-CAD : **08 10 778 778**

E-mail: contact@i-cad.fr

Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.

Vous pouvez utiliser le service **Filalapat** (www.filalapat.fr).

Vous pouvez télécharger gratuitement cette application.

RELIE AU FICHIER NATIONAL D'IDENTIFICATION, I-CAD DEPEND DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION.

3. VOUS AVEZ TROUVÉ UN OISEAU BLESSE OU TOMBE DU NID

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (L.P.O) : **01 53 58 58 35**

LPO PACA : **04 90 74 52 44**

4. VOUS ETES TÉMOIN D'UN ACTE DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL

Ecrivez à l'un de ces organismes en donnant le maximum de détails. Ils envoient des enquêteurs sur les lieux de la maltraitance.
Votre anonymat sera respecté, mais il va de soi que votre déclaration devra être signée.

-FONDATION ASSISTANCE AUX ANIMAUX

01 39 49 18 18

contact@fondationassistanceauxanimaux.org

-S.P.A. SERVICE ENQUETES

Signaler une maltraitance par Internet

www.la-spa.fr (formulaire en ligne)

-ASSOCIATION STEPHANE LAMART (formulaire en ligne : voir : « Contactez-nous »)

BP. 20036, 94268 FRESNES CEDEX - Tel : 01 46 81 54 64

CHEVAUX, ANES.....MALTRAITES :

C.H.E.M : Tel. **01 69 19 72 24**, chemparis@gmail.com

et sur le site de CHEM : « signaler un équidé en détresse »

ANIMAUX SAUVAGES :

Contactez l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)



La mairie de Roumoules s'est rapprochée de la Fondation 30 millions d'amis en raison de son expertise reconnue et de son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres. La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leurs populations en maîtrisant leur prolifération. Un couple de chats non stérilisés peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans. Une solution a maintes fois fait ses preuves : la stérilisation. D'une part la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue à jouer son rôle de filtre contre les rats, souris... D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et de miaulements des femelles en période de fécondité.

La campagne de stérilisation des chats errants est mise en place jusqu'à la fin de l'année.

Merci de contacter la mairie.

Les chats seront ensuite remis en liberté sur le lieu de leur capture



Liste électorale

**COMMENT
S'INSCRIRE
EN LIGNE**

**SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**



01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse **www.demarches.interieur.gouv.fr** dans la rubrique « Élections »



02

Identifiez-vous* ou créez **votre compte** sur **www.service-public.fr**



03

Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire



04

Fournissez les pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

*l'identification est également possible via France connect.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



@Place_Beauvau



/ministere.interieur



@ministere_interieur

www.interieur.gouv.fr

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise.

Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

En cas d'urgence, appelez le 17.

Vous pouvez être aidée :

CIDFF 04 - Tél : 04 92 74 59 17 ou 06 24 02 08 06

AMAV 04 - Tél : 06 88 19 77 47 ou 04 90 86 15 30

Document élaboré par la Ville de Paris, le Département 93 et la Région Ile-de-France, En avant toute et le Centre Hubertine.

BESOIN D'AIDE ?

Le Tchat de
En avant toute(s)



VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
*Appel anonyme et gratuit.



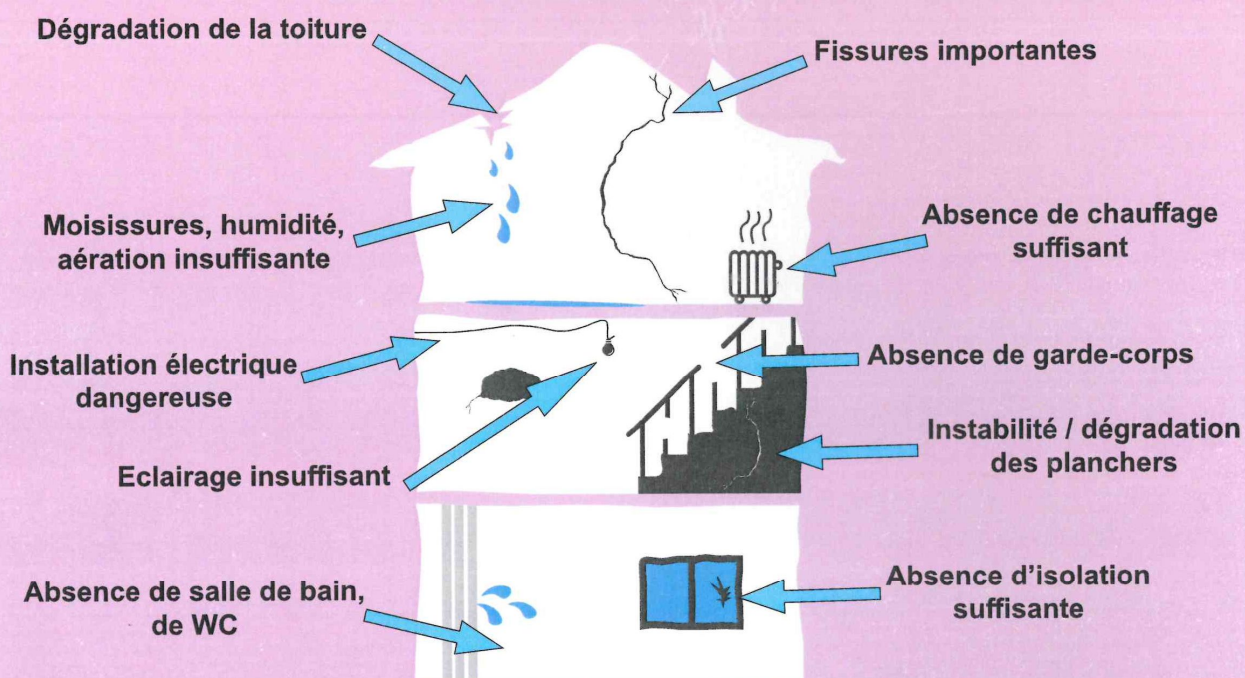
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanouie	Saisure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaisse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	Thumilte et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifte, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme	
PROFITE Ta relation est saine quand il...						VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...						PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...											



INFO LOGEMENT INDIGNE

LOGEMENT DÉGRADÉ...

UN RISQUE POUR LES OCCUPANTS ?



INFO LOGEMENT INDIGNE
Téléphone : 0806 706 806*

*appel non surtaxé

VOTRE INTERLOCUTEUR LOCAL
Téléphone : 04 92 30 56 65

Courriel : habitat-indigne@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Urbain et Habitat
Pôle L.H.I

Avenue Demontzey – CS 10211
04002 DIGNE LES BAINS Cédex



NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES S'INSTALLER !



Plus petit qu'une pièce de 1 centime

Moustique tigre, moustique zébré

Lieu de ponte : eaux stagnantes propres dans les zones urbaines

Lieu de vie : autour des habitations

Rayon d'action moyen : 100 mètres autour de son lieu de naissance

Durée de vie moyenne du moustique adulte : 21 jours

Signes distinctifs : noir à rayures blanches. Il pique toute la journée, principalement tôt le matin et au coucher du soleil.



CHECK-LIST

Pour « être sec avec les moustiques »
videz, curez, couvrez, rangez, jetez...

COUVRIR !

(de façon complètement hermétique, en apposant un voilage moustiquaire, par exemple)

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ☐ Fûts divers.
- ☐ Réceptacles pluviaux en plastique via les chenaux de la maison.

CURER !

(pour faciliter les écoulements des eaux)

- ☐ Siphons d'éviers, de laves-mains extérieurs, de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux.

JETER !

(moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques)

- ☐ Boîtes de conserve métalliques.
- ☐ Déchets de chantier.

ENTRETENIR !

- ☐ Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un lit à moustiques).
- ☐ Pièges à sable.
- ☐ Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- ☐ Pompes de relevage.
- ☐ Regards et bornes d'arrosage.

Autres gîtes larvaires ?

Précisez :



www.moustiquetigre.org



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ALPES DE HAUTE PROVENCE



Le recensement militaire



JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

RECRUTEMENTS ET CONTACTS AU 3008



Comment contacter le CSN

Accueil téléphonique :

09 70 84 51 51

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h & de 13h à 16h

Le vendredi

De 9h à 12h & de 13h à 15h30

Adresse postale :

Base de défense Marseille-Aubagne
Centre du Service National de Marseille
111, avenue de la Corse
BP 40026
13568 Marseille cedex 02

PLUS D'ACCUEIL PHYSIQUE



www.defense.gouv.fr/jdc



AVIATEURS 3500
L'Union de l'Armée de l'air et de l'espace
PLUS DE 3500 ANCIENS FEMMES ET HOMMES
Newsletter du recrutement de l'Armée de l'air
JUIN-JUILLET-AOÛT 2020

L'armée de l'air



ARMÉE DE L'AIR

INFO/RDV

CIRFA de Marseille

28 rue des Catalans – 13007 MARSEILLE

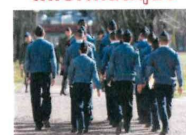
Tel : 04.13.59.47.72

cirfa-air-marseille.sec.fct@intradef.gouv.fr

Rejoignez la communauté des aviateurs
sur devenir-aviateur.fr



Sécurité



Informatique

Aéronautique

Nouvelle campagne d'affichage
du 14 juin au 12 juillet



Mécanique

RH

13 Domaines
50 métiers
Niveau 3°
A Bac+5

INFO/RDV

Portage repas



SES PRESTATIONS

- Service de portage de repas à domicile
- Prestation d'entretien de locaux
- Confection de repas aux restaurants scolaires, aux crèches, aux accueils collectifs de mineurs, aux EHPAD et aux établissements médico-sociaux

Lou Jas Restauration est un acteur territorial de la restauration collective basé à Château-Arnoix, l'Entreprise adaptée est gérée par une association loi 190 reconnue d'utilité publique et fédérée au niveau nationale.

L'équipe composée de 21 salariés dont 18 en situation de handicap élabore ensemble des recettes avec un savoir-faire traditionnel, en collaboration avec diététicienne.

Lou Jas restauration est la combinaison de la recette suivante :

- Ingrédients 1 : des produits frais et de qualité, 100% de la viande est française. Des menus respectant la saisonnalité et des circuits courts.
- Ingrédients 2 : des recettes traditionnelles, inspirées du terroir. Une cuisine maison et authentique.
- Ingrédients 3 : des menus équilibrés, personnalisés avec une sécurité alimentaire garantie.
- Ingrédients 4 : un partenaire de proximité, une entreprise agréée ESUS (Entreprise Solidaire Utilité Sociale) ainsi qu'un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Contactez-nous :

Entreprise adaptée LOU JAS -Route de St Jean-04160 CHATEAU-ARNOUX
Secrétariat : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

☎ 04.92.64.08.72 - 07.85.30.48.58

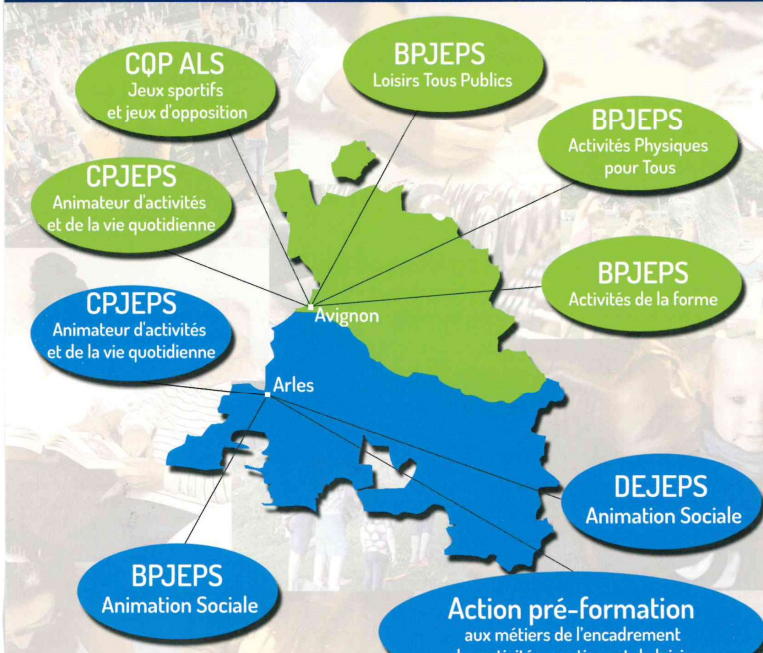
@ loujas.servicecommercial@apajh04.fr

🌐 <http://apajh04.com>

« La restauration, un engagement au cœur de notre territoire »



Formation & Qualification DEVENIR PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION ET DU SPORT



CQP ALS
Jeux sportifs et jeux d'opposition

CPJEPS
Animateur d'activités et de la vie quotidienne

CPJEPS
Animateur d'activités et de la vie quotidienne

BPJEPS
Loisirs Tous Publics

BPJEPS
Activités Physiques pour Tous

BPJEPS
Activités de la forme

DEJEPS
Animation Sociale

BPJEPS
Animation Sociale

Action pré-formation
aux métiers de l'encadrement des activités sportives et de loisirs



Formatic propose également des formations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Contactez-nous pour les dates de formation.



FORMATION BAFI EN PARTENARIAT AVEC L'AFAC DEMANDEZ LE CALENDRIER DES SESSIONS

Inscription sur www.formatic-arles.fr ou sur place :

Siège 14 rue Nicolas Copernic 13200 ARLES Tel : 04 90 93 75 26 contact@formatic-arles.fr	Antenne 105 rue Pierre Bayle 84000 AVIGNON Tel : 04 65 00 02 32 contact@formatic-avignon.fr
--	---

Numéro d'appel d'urgence unique

112

(secours urgents)

Permet une réponse lisible, rapide et efficace aux situations de détresse rencontrées par la population.

Ce numéro doit répondre en moins de 15 secondes et être en capacité d'engager sans délai les ressources opérationnelles adéquates.

Une demande de soins ou de conseil médical c'est le 116 117 (numéro unique pour joindre un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux)



L'incivisme c'est ça !

Ne pas plier les cartons avant de les mettre dans le container.

Pliez vos cartons, il se remplira peut-être aussi vite, mais il sera beaucoup mieux rempli.

C'est aussi l'affaire de tous : de la bonne volonté.



Mais aussi ça ...

- Ne pas emballer ses déchets dans des sacs poubelles individuels
- Ne pas faire le tri sélectif de ses déchets
- Ne pas mettre ses déchets à l'intérieur des containers

Et ça aussi..



Bloctel

Pour ne plus recevoir des appels téléphoniques commerciaux non sollicités, vous pouvez vous inscrire sur la liste Bloctel.

Un numéro de téléphone est inscrit pour une durée de 3 ans à partir de sa confirmation d'inscription. Il est possible de supprimer cette inscription à tout moment.

Au plus tard **3 mois avant expiration** de la protection d'un numéro de téléphone, le consommateur sera informé de cette échéance et pourra demander son renouvellement.

INSCRIVEZ-VOUS SUR BLOCTEL EN SEULEMENT 3 ÉTAPES !

VOUS VOUS PRÉ-INSCRIVEZ SUR BLOCTEL

1

Vous remplissez le formulaire d'inscription disponible à partir du site www.bloctel.gouv.fr en précisant votre adresse de courriel (votre email).

VOUS VALIDEZ VOTRE INSCRIPTION

2

Sous 48 heures, nous vous enverrons un premier courriel. Afin de valider définitivement votre inscription, vous devrez absolument cliquer sur le lien contenu dans ce courriel dans les 10 jours suivant sa date d'envoi. Sinon, votre inscription sera à recommencer depuis le début.

VOUS RECEVEZ VOTRE NUMÉRO D'INSCRIPTION

3

Nous vous enverrons ensuite un deuxième courriel. Il comprendra votre numéro d'inscription qui sera à conserver précieusement. Vous pourrez alors accéder à votre espace personnel pour gérer vos informations et déposer d'éventuelles réclamations.

BLOCTEL VOUS PROTÈGE

30 jours au plus tard après avoir validé votre inscription, les numéros que vous aurez inscrits seront protégés contre le démarchage téléphonique.



bloctel.gouv.fr





#protoxyde d'azote

Le proto kesaco ?

- > Le protoxyde d'azote (N_2O) est un gaz utilisé en cuisine (siphon à chantilly par exemple).
- > Il est en vente libre sous la forme de cartouches ou de bonbonnes.
- > Appelé aussi **gaz hilarant** ou « **proto** » son usage est détourné principalement par les collégiens, les lycéens et les étudiants et consiste à inhaler le gaz des cartouches avec un ballon.
- > Le protoxyde d'azote (N_2O) est également utilisé pour les anesthésies, dans ce cas son usage est très encadré.



#protoxyde d'azote

Le proto, c'est pas écolo

Au-delà des risques pour la santé, ça n'est pas éco-friendly de jeter par terre les cartouches et les ballons !

- > Le caoutchouc ou le latex des ballons se dégradent très lentement dans la nature
- > Jeter les cartouches et les ballons dans une poubelle permet d'éviter à d'autres un travail pénible

Le mieux pour la planète et sa santé, c'est de ne pas en consommer !



#protoxyde d'azote

Le proto c'est dangereux ?

Bien que le protoxyde d'azote soit en vente libre, son usage détourné comporte des risques :

- > Asphyxie par manque d'oxygène
- > Brûlure par le froid du gaz
- > Vertiges, désorientation
- > Perte de connaissance, chutes

En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et/ou à fortes doses, **de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques** peuvent survenir



#protoxyde d'azote

Bien qu'en vente libre, offrir ou proposer du protoxyde d'azote n'est pas sans conséquence :

- Organiser une soirée avec « proto » ou en offrir à ses amis peut engager votre responsabilité en cas d'incident ou d'accident.



#protoxyde d'azote

Que dire à un jeune qui consomme ?

- Rappelez-lui que le mieux c'est de ne pas prendre de proto et expliquez-lui les risques.
- Si vous êtes sûr qu'il en consomme, conseillez-lui de :
 - ✓ Inhaler dans un ballon car le gaz très froid peut provoquer des brûlures
 - ✓ Ne pas consommer debout pour éviter une chute
 - ✓ Bien respirer entre chaque inhalation
 - ✓ Ne pas multiplier les prises même si l'effet dure peu
 - ✓ Ne pas conduire après avoir consommé
 - ✓ Garder les cartouches loin des flammes
 - ✓ Appeler le 15 en cas de problèmes
- En cas de difficultés à gérer sa consommation, orientez-le vers un dispositif spécialisé.

DROGUES-INFO-SERVICE.FR

12h de 8h à 2h. Appel anonyme et gratuit

0 800 23 13 13



#protoxyde d'azote
Le savais-tu ? (1/5)

Le protoxyde d'azote est en vente libre sous la forme de cartouches pour un usage en cuisine (siphon à chantilly).

Appelé aussi gaz hilarant ou « proto », son usage détourné consiste à inhaler le gaz des cartouches avec un ballon.

Il est surtout consommé par les collégiens, les lycéens et les étudiants.

Les jeunes qui consomment du gaz hilarant recherchent :

- Un effet rapide
- Une euphorie, des rires incontrôlables
- Un état de « flottement »
- Des distorsions sensorielles

Plus d'infos et de l'aide sur

DROGUES-INFO-SERVICE.FR

0 800 23 13 13



INFOS PRATIQUES



www.rando-alpes-haute-provence.fr

Un site intuitif, dynamique et interactif pour randonner

Pour chaque itinéraire découvrez gratuitement le descriptif, la carte IGN, la vue 3D, une galerie de photos, les informations pratiques...

Téléchargez le tracé GPS, imprimez la fiche et partez randonner !

Choisissez votre randonnée
(pédestre, vtt, cyclisme, équestre, trail)

Affinez votre recherche
par thème (famille, lac, montagne...) ou par localité
(liste des communes)

+ de 100 itinéraires
de randonnée

de nouveaux parcours
tous les mois !

Accédez aux
recommandations

Consultez vos favoris
et partagez sur Facebook,
Twitter et email



Changez le fond de carte
(vue aérienne, IGN)

Consultez les itinéraires
sur la carte IGN

Découvrez les fiches des itinéraires et imprimez votre randonnée

Pour toutes les activités de randonnée :



STOP PUB



Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, publicités ou journaux gratuits qui y sont déposés sans être spécifiquement ou nommément adressés à leurs destinataires. Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres, c'est possible !

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non sollicités ou préfèrent trouver ces informations sur Internet et qui désirent ne plus recevoir d'imprimés papier dans leur boîte aux lettres, il est possible d'apposer sur celle-ci un autocollant ou une étiquette « Stop Pub », mentionnant le refus de recevoir ce type d'imprimés.

Si les quantités de ces imprimés non sollicités ont tendance à baisser, chaque foyer français en reçoit quand même environ 30 kg par an.

En apposant sur sa boîte aux lettres un autocollant Stop Pub (téléchargeable sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/stop-pub> ou sur <https://www.stoppub.fr/telecharger-et-imprimer-lautocollant/> ou disponible en mairie).

Le non respect d'un autocollant Stop Pub est passible de 450 euros d'amende.



INFOS PRATIQUES

Jeux



2							9	
		1	3	7	2			5
	8					1	3	
1			2				6	8
3	7		6	8	1			
5		8	9			2	7	1
		4			6			
9	5		8				1	
		6	7	1				

				2		7		5
4						2	1	
	8			7			9	
							4	
3		9	5				2	
	7	1		9				
				3	6			
				4	7		5	
2	9						7	6

Solutions Jeux et énigme

8	4	5	9	3	7	6	1	2
6	3	1	8	4	2	7	9	5
9	2	7	5	1	6	4	3	8
5	6	3	7	8	4	9	2	1
7	9	2	6	5	1	8	4	3
4	1	8	3	2	9	5	6	7
2	7	9	1	6	8	3	5	4
3	8	4	2	9	5	1	7	6
1	5	6	4	7	3	2	8	9

6	4	2	8	3	1	9	7	5
9	8	5	7	6	4	3	2	1
1	3	7	2	5	9	4	6	8
4	6	1	3	8	2	5	9	7
8	7	3	9	4	5	6	1	2
2	5	9	1	7	6	8	3	4
5	2	4	6	1	3	7	8	9
7	9	6	5	2	8	1	4	3
3	1	8	4	9	7	2	5	6

Enigme :

Rouletabille de
Gaston Le
Roux

2	3	5	1	6	8	4	9	7
4	9	1	3	7	2	6	8	5
6	8	7	4	9	5	1	3	2
1	4	9	2	5	7	3	6	8
3	7	2	6	8	1	9	5	4
5	6	8	9	4	3	2	7	1
7	1	4	5	3	6	8	2	9
9	5	3	8	2	4	7	1	6
8	2	6	7	1	9	5	4	3

9	1	6	8	2	4	7	3	5
4	3	7	6	5	9	2	1	8
5	8	2	3	7	1	6	9	4
6	2	5	7	1	3	8	4	9
3	4	9	5	6	8	1	2	7
8	7	1	4	9	2	5	6	3
7	5	4	2	3	6	9	8	1
1	6	8	9	4	7	3	5	2
2	9	3	1	8	5	4	7	6





Déclenchement du stade de **VIGILANCE** dans les Alpes-de-Haute-Provence

Arrêté préfectoral n°2020-198-002 portant information de la situation déficitaire de la ressource en eau et correspondant au seuil de « VIGILANCE » du Plan d'Action Sécheresse.

Considérant que la situation hydrologique et hydrogéologique observée au 10 juillet 2020 sur le département des Alpes-de-Haute-Provence nécessite d'anticiper les risques de pénurie par l'information de l'ensemble du public et des usagers, en vue d'adapter des comportements économes de l'usage de l'eau. Ce stade de VIGILANCE n'induit pas de mesures de limitation ou de réduction des usages de l'eau. Il a pour vocation de sensibiliser l'ensemble des usagers du départements privés et publics sur la nécessité de réaliser des économies d'eau pour préserver ou prolonger la disponibilité de la ressource.

LIMITONS LES USAGES NON PRIORITAIRES

Lavage des voitures
Nettoyage des terrasses
Arrosage des pelouses

EVITONS LE GASPILLAGE



Ne pas laisser couler un robinet inutilement
Préférez une douche à un bain
Réutiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes
Faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à pleine charge
Relever le compteur d'eau régulièrement pour repérer les fuites

UTILISONS DES EQUIPEMENTS HYDROECONOMES pour réduire jusqu'à 50% du volume consommé

Réducteur de pression
Mousseur ou aérateur pour robinet
Douchette à débit limité
Régulateur de débit

ARROSONS LE JARDIN DE MANIERE EFFICACE ET ECONOMIQUE

Arroser le soir pour réduire l'évapotranspiration
Pailler permet de protéger le sol des fortes chaleurs et conserve l'humidité
Biner permet d'aérer la terre. 1 binage = 2 arrosages

SURVEILLONS LES PERTES D'EAU

Les fuites peuvent représenter plus de 20% de la conso d'un foyer
Un goutte-à-goutte au robinet = 4l/h soit 35 m3/an

Nouvel arrêté préfectoral portant réglementation de l'emploi du feu dans le département des Alpes-de-Haute-Provence : arrêté n°2020-021-006 du 21 janvier 2020

Utilisation des barbecues :

Pour les terrains situés en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci : seuls les barbecues fixes en dur à proximité immédiate de l'habitation, sous réserve qu'ils disposent d'un conduit de cheminée équipé d'un dispositif pare-étincelle en partie haute du conduit de fumée empêchant toutes les projections de particules incandescentes sont autorisés.



En forêt :

Pas de feu

Ne pas jeter de mégot ni de déchets

Ne pas circuler sur les pistes forestières non ouvertes à la circulation publique

Se renseigner et respecter les interdictions d'accès aux massifs forestiers les jours à risques



Dans mon jardin :

Ne pas brûler les végétaux

Ne pas faire de travaux les jours de fort risque d'incendie



Obligation légale de débroussaillage (OLD) :

S'impose aux propriétaires de terrains situés en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci

Il appartient aux propriétaires de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres. Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés sur une largeur de 5 mètres et de part et d'autre de la voie
(carte consultable en mairie et sur le site internet)